

Sahara Info

Bulletin de l'Association des Amis de la République Arabe Sahraouié Démocratique
numéro 127 – juillet août septembre 2004 – 3,5 € – trimestriel

TOUTE L'AFRIQUE AUX CÔTÉS DE LA RASD

Nous avons attendu que se tienne la séance du 29 octobre du Conseil de Sécurité qui avait à son ordre du jour le renouvellement du mandat de la MINURSO pour boucler le journal. D'où un nouveau retard et une difficulté persistante à respecter la parution trimestrielle. De sincères excuses aux abonnés et aux lecteurs !

La nouvelle résolution renouvelle le mandat de la MINURSO jusqu'au 30 avril 2005 et réaffirme sa volonté d'un règlement juste, durable et mutuellement acceptable qui permette l'autodétermination du peuple du Sahara occidental.

Le Conseil décide de rester saisi de la question. Cependant le compte n'y est pas. Contrairement à la résolution d'avril 2004, celle-ci « oublie » de réaffirmer « son soutien au plan de paix pour l'autodétermination du Sahara occidental, qui constitue une solution politique optimale ». Cette omission est-elle la première étape de l'abandon programmé du plan Baker ?

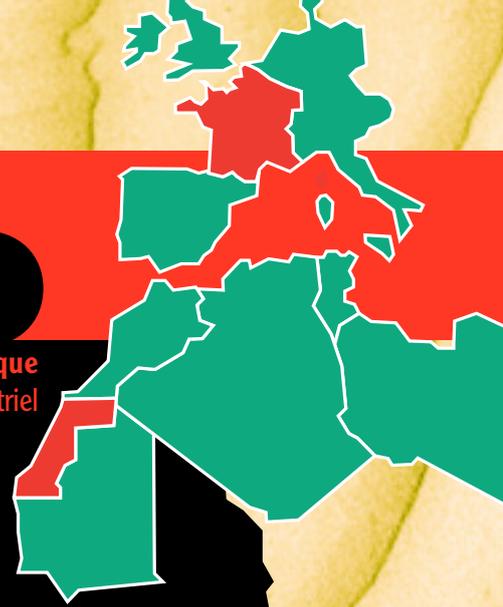
Le rapport du Secrétaire Général, rendu public il y a quelques jours est plutôt pessimiste. Il installe les parties à stricte égalité de traitement sans même s'interroger sur les volte-face de la partie marocaine...

La mécanique à chaque fois se répète. Quand le Front Polisario engrange les victoires et soutiens – reconnaissance par l'Afrique du Sud, engagement de plusieurs états d'Amérique Centrale, du Vénézuéla, engagement multiforme de la société civile espagnole, déclarations répétées des responsables politiques algériens etc. – **les Nations unies reculent et se dérobent.**

Dans un tel contexte, la 30^e conférence européenne qui se tient cette année en Espagne est très importante.

L'Espagne officielle qui selon les déclarations du Président Abdelaziz à El Watan en août dernier « fait un pas en avant et deux pas en arrière » doit prendre ses responsabilités historiques et écouter ce que la société civile espagnole, les délégations européennes et celles du monde lui diront à Saragosse à la fin de novembre.

En même temps, la reconnaissance de la RASD par l'Afrique du Sud, le ferme soutien de l'Union Africaine, celui de l'Algérie sont à même de conduire à l'entrée de la RASD à l'Assemblée Générale des Nations unies.



De nombreuses victoires diplomatiques

Extraits du texte de James Baker :

« Plus nous approchons de la mise en œuvre du plan, et nous nous en sommes approchés de très près, plus les marocains devenaient nerveux, craignant qu'ils pourraient ne pas gagner le référendum »

« Le Conseil de Sécurité n'a jamais voulu imposer une solution et passer du chapitre vi au chapitre vii (du consensus à l'utilisation de mesures de contrainte) »

« Le Maroc occupe le Sahara. Pourquoi devrait-il accepter quoi que ce soit ? Donc il est peu disposé à faire des concessions. Cependant, il y a une très bonne raison pour qu'il le fasse, il n'aura jamais l'imprimatur de la légitimité internationale pour son occupation du territoire »

« Ce conflit ressemble au conflit arabo-israélien : deux peuples différents réclamant la même terre. L'un est très fort, il a gagné la guerre, il occupe le territoire, l'autre est très faible »

Interview de Mohamed Abdelaziz Président de la RASD par Monia Zergane Journal El Watan le 11 août 2004 (extraits)

« J'insiste particulièrement sur la France qui en soutenant la vision marocaine, essaie d'imposer le fait accompli colonial »

« L'Espagne fait un pas en avant et deux pas en arrière. Nous ne sommes pas tranquilles sur sa position mais sommes très confiants dans la société civile espagnole qui a démontré qu'elle est pour l'autodétermination et nous comptons sur elle pour faire pression sur le gouvernement afin qu'il se conforme à la légalité internationale »

« Je ne peux pas arriver à la conclusion d'un axe Paris, Madrid, Washington. Lors d'une conférence de presse qui a coïncidé avec la fin de la visite du roi Mohammed VI à la Maison Blanche, le porte-parole de la diplomatie américaine a souligné que les États-Unis sont pour une solution rapide et juste sur la base du plan Baker. La non-intégration du Sahara occidental dans l'accord de libre-échange est également une position constructive »

« Nous sommes clairs, le problème n'est pas dans la recherche d'un nouveau plan de règlement. Celui-ci existe. Il n'y a pas à chercher une autre solution mais à convaincre le Maroc de l'appliquer »

« Le Maroc a remis en cause le principe du référendum après la mort d'Hassan II. Il est difficile de trouver un défenseur de cette position, même la France est gênée de le faire »

« Tant que les efforts internationaux iront dans le sens du référendum on collaborera, mais lorsque nous ne verrons plus ça nous reviendrons à nos armes »

Extrait de la lettre de Thabo M'Beki, Président d'Afrique du Sud à Mohamed VI.

« Nous avons exprimé dans le passé notre profonde reconnaissance... Le Maroc a apporté à notre propre lutte pour l'autodétermination... cela crée une base solide pour une relation d'amitié... Nous étions convaincus que même en ce qui concerne le Sahara occidental, indépendamment de l'histoire de la colonisation de cette partie de l'Afrique, le Maroc resterait fidèle à sa tradition de respect du principe d'autodétermination. La réponse du 9 avril du gouvernement du Maroc à l'envoyé personnel du SG de l'ONU nous a convaincu que nous nous sommes trompés. Le Maroc a décidé unilatéralement, sans référence au peuple du Sahara occidental ni respect pour les avis de l'OUA et de l'ONU, que tout le monde est obligé d'accepter une autonomie dans le cadre de la souveraineté du Maroc. »

Les mois d'août et de septembre ont été fertiles en déclarations et en événements qui ont offert aux Sahraouis, l'opportunité de belles avancées et de soutiens de poids au niveau international. En octobre, le Conseil de sécurité, avec l'adoption de sa dernière résolution a prorogé le mandat de la MINURSO et s'est déclaré toujours saisi de la question. Cependant son contenu est « un service très minimum » qui ne rappelle pas comme en avril son attachement au Plan Baker.

James Baker démissionne en juin, mais donne raison au Front Polisario en août

La démission de l'ancien Secrétaire d'État en juin n'a pas surpris mais a été sérieusement déplorée par les responsables sahraouis. En effet, le plan adopté par l'ONU débouchant sur l'autodétermination pour positif qu'il soit, ne disposait plus d'un diplomate de premier plan pour le défendre. Quelques semaines plus tard, James Baker « sans complexe dégageait le terrain ». Dans un long interview réalisé par la chaîne de télévision américaine PBS/TV, il reconnaissait la responsabilité marocaine dans l'enlisement du problème et admettait volontiers que le droit était du côté des Sahraouis. La société des campements lui paraissant exemplaire par le rôle des femmes et le niveau général de l'éducation. En octobre, il persiste et signe. Dans une réponse rendue publique au Président Boutéflika, il exprime le vœu de « voir un jour une solution politique consensuelle à même de régler ce conflit, en accordant au peuple du Sahara occidental le droit à l'autodétermination »

L'Amérique Latine et Centrale renouvelle de très anciens engagements

Ces derniers mois, la diplomatie sahraouie a marqué des points outre-Atlantique. Après le délicat retrait de l'Équateur de sa reconnaissance de la RASD, le Vénézuéla et le Panama sont devenus en septembre une tribune pour la cause et l'aide aux Sahraouis. Le Président de la RASD a été reçu par Hugo Chavez président du Vénézuéla qui lui remettait de manière très symbolique une copie de l'épée de Simon Bolivar. Reçu de manière tout aussi officielle au Panama par le nouveau président Torrijos, Mohamed Abdelaziz s'est mêlé aux personnalités du monde à l'occasion de la cérémonie de prestation de serment du nouveau président.

Plus récemment le groupe de Rio, qui réunit dix-huit états d'Amérique Latine, a exprimé son soutien à l'autodétermination dans l'enceinte de la quatrième commission de l'Assemblée Générale.

Le Président Bouteflika multiplie les déclarations, retour en force de la diplomatie algérienne

Le Président algérien, ainsi que son premier ministre et son ministre des affaires étrangères n'ont pas manqué un rendez-vous depuis l'été, pour inlassablement redire la position algérienne. Le conflit du Sahara occidental est un conflit de décolonisation que les Nations unies ont la charge de régler. À Alger, New York, en Afrique, à Paris... En réponse aux sollicitations franco-espagnoles pour une solution à quatre, sans les Sahraouis et sans le Plan Baker. En direction de l'Allemagne à l'occasion d'une visite officielle à Alger du chancelier Schroeder. Au sommet de la NEPAD à Johannesburg, où le Président algérien a engagé le Nigéria, le Sénégal et l'Afrique du Sud à prendre des initiatives en faveur de la décolonisation du Sahara.

Aux Nations unies, pendant les travaux de la quatrième commission l'Algérie a été très active. L'Ambassadeur Baali a prononcé une intervention très remarquée et a pris le risque de proposer à l'assemblée générale une résolution pour faire barrage aux tentatives marocaines (appuyée par l'Espagne et la France) de remplacer le référendum par l'autonomie. La résolution est identique à celle de 2003. Aucun pays n'a osé mettre en question la nature coloniale du problème.

15 septembre 2004, l'Afrique du Sud reconnaît la RASD

L'Afrique du Sud, référence morale et démocratique de tout le continent africain, a fait taire par cette éclatante prise de position tous les hésitants ! La déclaration du Président M'Beki devant la première session du Parlement pan-africain composé des représentants de 53 pays n'était pas de convenance. C'était un engagement résolu qui interpella gravement l'Afrique rassemblée : « le fait que la question de l'autodétermination du peuple du Sahara occidental reste non résolue est pour nous un motif de grande honte et de regret. Cela nous impose à tous un défi : faire tout ce qui est en notre pouvoir pour garantir à ce peuple frère la jouissance de son droit fondamental. » Cette reconnaissance représente sans doute une étape aussi importante que l'admission de la RASD à l'OUA en 1984. Le Maroc ne s'y est pas trompé qui a aussitôt rappelé son ambassadeur et déchaîné sa presse contre l'Afrique du Sud et contre l'Algérie. C'est une grave défaite pour le gouvernement marocain, un revers cuisant pour ses diplomates et un nouvel affaiblissement de Mohammed VI, consacrés par la lettre de M'Beki au roi du Maroc, rendue publique fin août.

Les journaux comme les officiels marocains sont malheureusement restés sourds à l'argumentation de l'Afrique du Sud sauf entre autre, un article relevé dans le journal hebdo du 1^{er} octobre 2004 qui pointe la schizophrénie du pouvoir marocain avec quelques lignes, d'une lucidité rare au Maroc : « on doit prendre conscience qu'aussi désagréable que cela puisse être, il y a deux lectures de l'histoire du Sahara. La nôtre qui fait de 'notre intégrité territoriale' un droit historique et celle de la communauté internationale qui fait du Sahara une affaire de décolonisation inachevée. Le pouvoir marocain est enfermé dans ce paradoxe depuis trente ans. »

Hassan II, en très habile monarque a fabriqué et imposé à la société marocaine et à la Communauté Internationale ce paradoxe. L'hebdo « Jeune Afrique l'intelligent », commentant la situation a pris soin de rapporter la position française toujours fidèle à ses amitiés. « L'Élysée a peu apprécié la décision de Prétoria et l'a fait savoir par les voies diplomatiques. Cette reconnaissance ne sert pas les intérêts de la paix et part d'un présumé faux : le Sahara ne relève pas d'un problème de décolonisation puisque le colonisateur –l'Espagne– a quitté le territoire depuis longtemps. » La France partagerait-elle les paradoxes marocains ?

Lahcen Moutik, Sahraoui militant des Droits de l'homme, au Maroc

« une semi-ouverture encore bien fragile »

Lahcen Moutik habite à Rabat. Titulaire d'une thèse en mathématiques, il est enseignant à l'Institut national de statistiques et d'économie appliquée (INSEA), une école d'ingénieur de Rabat.

De 1977 à 1982, Lahcen Moutik a été prisonnier des geôles marocaines. Arrêté à Rabat le 18 juin 1977 alors qu'il était encore étudiant, il a été détenu « six mois et sept jours », se souvient-il, dans le sinistre centre de torture et de détention secrète de Derb Moulay Cherif à Casablanca. Il est à l'isolement total, « les yeux bandés, les mains menottées » et subit des tortures quotidiennes. Puis pendant quatre ans, il est ballotté d'une prison à l'autre, d'Aïn Borja à Mekhnès, de Rabat à Kenitra. Il faisait partie du groupe dit « des 26 Sahraouis de Mekhnès », le seul groupe de prisonniers que les autorités marocaines ont traduit devant un tribunal pour « délit d'appartenance politique et appartenance à une organisation illégale ayant pour objectif de renverser le régime ».

En novembre 1999, Lahcen Moutik est l'un des membres fondateurs du Forum Vérité et justice (FVJ). Par la suite, il est à l'origine de la section sahraouie du FVJ – section dissoute en 2003 par le tribunal de Laayoune.

Particulièrement impliqué dans la défense des droits de l'homme, il fut membre du comité d'action pour la libération de Sidi Mohamed Dadach et des autres détenus politiques sahraouis. Dans les années quatre-vingt-dix, il avait également milité pour le retour d'Abraham Serfaty au Maroc après son bannissement par le régime d'Hassan II. Aujourd'hui, Lahcen Moutik est membre de l'Association marocaine des droits humains.

Comment percevez-vous la situation actuelle des droits de l'homme au Maroc ?

Il faut avouer que les forces progressistes et démocratiques ont nettement gagné du terrain au Maroc grâce à leur combat et au soutien de leurs homologues à l'étranger. C'est une semi-ouverture, mais elle reste encore bien fragile et surtout partielle : des régions entières sont exclues de ces progrès démocratiques et trop de sujets sont encore tabous au Maroc. Aujourd'hui encore, ni l'opinion publique ni la presse ne peuvent aborder, sans être inquiétées, la question du Sahara occidental, la religion ou la monarchie. Ces sujets sont soigneusement évités. Et puis, au Maroc, les libertés ne sont pas les mêmes selon qu'on est Marocain ou Sahraoui. Les résidents des zones occupées ont également moins de libertés que les habitants des autres régions.

De manière générale, on assiste depuis deux ans à une restriction des libertés publiques, une restriction qui ne touche pas que les Sahraouis ! De plus en plus de journaux sont interdits, des journalistes et des défenseurs des droits de l'homme sont régulièrement arrêtés et emprisonnés, les enlèvements et tortures de jadis sont réapparues, notamment depuis les attentats terroristes de Casablanca. Et puis l'ombre de Hassan II plane toujours : bureaucratie administrative, corruption, économie des privilèges, l'héritage est lourd...

En fait, au Maroc, les prémices de la transition démocratique se font sentir, mais l'évolution est lente.

Pourtant, une « Instance Équité et réconciliation » (IER) vient d'être créée. N'est-ce pas là une avancée significative et concrète ?

La satisfaction n'est que partielle ! Les revendications du FVJ et des organisations de défense des droits de l'homme n'ont pas toutes été entendues. Le Conseil consultatif semble vouloir tourner la page des violations des droits de l'homme au Maroc, mais à nos yeux les attributions de l'IER ne sont pas encore assez larges. L'IER, par exemple, n'est pas en charge de la lutte contre l'impunité des responsables de ces atteintes graves aux droits de l'homme. De même, les critères de réparation et de réhabilitation des victimes ne sont pas encore définis et la restitution des dépouilles n'est pas acquise. Mais pour faire une évaluation tout à fait objective de l'IER, attendons la publication de son rapport final.

Les nouvelles des territoires occupés

20.06.2004

Les autorités marocaines surveillent de près tous les déplacements des activistes sahraouis et cherchent à empêcher tout contact avec les familles venues des campements des réfugiés.

16.06.2004

Deux journalistes norvégiens, Tor Dagfinn Dommersnes et Fredrik Refvem, ont été expulsés du Maroc où ils étaient arrivés dimanche le 13 juin 2004 munis d'un visa de presse en bonne et due forme. Troisième expulsion depuis le début de l'année.

16.06.2004 Tan Tan

Suite à la découverte d'un drapeau de la RASD sur un bâtiment de Tan Tan, arrestations de Ali-Bouya Mayara, Hmadnah Salama Jnaieba, ainsi que Hassanna Med elHafed.

16.05.2004

Une commission de l'Instance Équité et Réconciliation s'est rendue du 25 au 30 avril 2004 à Laayoune, Smara, Tan-Tan et Lamsaied, pour y rencontrer des familles de disparus sahraouis. À cette occasion, le Comité des Disparus Sahraouis insiste sur son attachement à ses revendications, « prélude à toute approche équitable, juste et scientifique de la cause des atteintes graves aux droits de l'homme au Sahara ». Élucider le sort des disparus. Libérer ceux qui sont encore vivants. Restituer les dépouilles des décédés et délivrer des certificats de décès. Transférer les dépouilles dans les lieux choisis par les familles. Révéler la vérité sur le drame que les disparus ont vécu. Poursuivre tous les responsables des atteintes aux droits humains.

23.08.2004

Le jeune Sahraoui Mahmoud El Mustapha Haddad, né à El Ayoun en 1982, a remplacé, dans la nuit du 18 août, le drapeau marocain par le drapeau national sahraoui dans la cité Eskeikima. Il a été immédiatement arrêté, il a été condamné à 8 mois de prison et à une amende de 5 000 dirhams. Motif : atteintes aux principes sacrés de l'État et bagarre avec les forces de l'ordre.

28.08.2004

Goulimine, ville au sud du Maroc à forte population sahraouie, a été le théâtre d'une action éclair d'indépendantistes sahraouis. Lorsque tôt le matin, les premiers habitants se sont rendus au souk hebdomadaire, connu sous le nom de souk AMHAYRICH, ils se sont trouvés face à une décoration inhabituelle : partout dans le souk étaient affichés des drapeaux de la RASD. À Goulimine et dans les oasis environnantes comme Tighmert, Asrir, les Sahraouis sont nombreux et beaucoup se sentent discriminés.

27.08.2004

Le 21 août 2004 Mohamed Mahmoud Fakak, né en 1973 à El Ayoun, a été arrêté pour avoir détruit une photo du roi sur un panneau en pleine rue de Smara. Il a été condamné à 2 ans de prison. Ces faits ne sont connus que tardivement en raison de la nouvelle méthode des autorités qui consiste à tenir secrètes les arrestations et gardes à vue. Les jugements se font dans la précipitation sans avocats ni observateurs étrangers.

06/08.09.2004 SMARA, 6 et 7 septembre

Un sit-in de diplômés chômeurs a été dispersé brutalement. Le lendemain la ville était décorée de drapeaux sahraouis et de tracts indépendantistes.

TANTAN, 6 septembre

Des drapeaux sahraouis et des banderoles hostiles aux autorités marocaines ont été déployées dans les rues.

ASSA, 7 septembre

Manifestations

16.09.2004

Les deux prisonniers politiques Mohamed Mustafa Hadad et Mohamed Mahmud Fakak, récemment condamnés, ont vu leurs peines de prison aggravées en appel.

15.09.2004 Dakhla

Des militants sahraouis annoncent la constitution d'un comité contre la torture, « afin de briser le black-out médiatique imposé par le gouvernement marocain sur le territoire sahraoui et l'isolement de cette ville côtière des autres villes sous occupation marocaine ».

22.09.2004

Les diplômés chômeurs sahraouis de Goulimine annoncent la création d'une Association des diplômés sahraouis au chômage. Un sit-in devant le siège de la wilaya de Goulimine, slogans hostiles à l'occupation coloniale du Sahara occidental. Ils se solidarisent avec leurs frères dans les territoires occupés.

22.09.2004

Le citoyen sahraoui Yahya Mohamed El Hafed, a été arrêté et incarcéré sans jugement dans la prison de Galat ben Sergaou (Agadir), le 16 septembre dernier, selon son père. El Hafed a été libéré le 28 septembre 2004 à Rabat, après avoir été interrogé et torturé par le 5^e bureau, la sécurité militaire.

25.09.2004

3 000 personnes ont manifesté dans les rues de Assa pendant plusieurs heures à l'occasion de l'anniversaire des manifestations de 1992, qui avait été réprimée dans le sang. Les manifestants scandaient des slogans hostiles à l'occupation du Sahara occidental et en faveur du Front Polisario et de l'indépendance du Sahara occidental.

27.09.2004 Smara

Ahmed Naceri continue de subir menaces et tracasseries de la part des autorités marocaines. Auparavant déjà plusieurs émissaires des autorités avaient signifié à Naceri qu'il doit se taire s'il veut éviter des représailles.

01.10.2004 Dakhla

Le citoyen sahraoui Balla Salmi Bouaïlla, né en 1977 à El Ayoune, a été arrêté et mené au commissariat central. Des citoyens sahraouis se sont immédiatement réunis devant le bâtiment et ont organisé un sit-in pour protester contre cette arrestation arbitraire. Balla a été condamné à deux mois avec sursis et une amende de 500 dirhams.

Balla Salmi Bouaïlla fait partie d'une famille dont trois membres ont été victimes d'enlèvement: Nbgouha en 1989, Dawh en 1991 et Mailah en 1992.

14.10.2004

La première session du « Conseil d'Administration de l'Agence pour la Promotion et le Développement Économique et Social des Provinces du Sud du Royaume » (sic) a été ouverte à El Ayoun sous la présidence du Premier ministre Driss Jettou. Celui-ci a annoncé la mise en œuvre d'un plan de développement économique au Sahara occidental d'un montant de 7,2 milliards de dirhams (650 millions d'euros) pour la période 2004-2008.

Le président sahraoui a fermement condamné « la visite illégale qu'effectue le Premier ministre marocain à El Ayoun ». Dans une lettre adressée au Président du Conseil de sécurité, Emry Jones Parry, Mohamed Abdelaziz a appelé l'organe des Nations unies à « intervenir en toute célérité pour mettre un terme à la politique de faits accomplis poursuivie par les autorités marocaines ».

Avec ou sans l'IER, il y a encore beaucoup de chemin à faire en matière de droits de l'homme au Maroc. Avant tout, ce que demandent les défenseurs des droits de l'homme et l'ensemble de la société civile, c'est la libération des disparus qui sont encore vivants et la vérité sur les circonstances du décès des prisonniers donnés pour morts. Tout cela doit s'accompagner des excuses en bonne et due forme de l'État marocain et de la refonte totale de l'arsenal législatif et administratif marocain afin que les exactions du passé ne se reproduisent plus.

Que pensez-vous de la position des États-Unis sur le conflit du Sahara occidental, du rapprochement entre la France et l'Algérie et des récentes déclarations de James Baker? Ce sont de réelles avancées ou seulement de belles promesses?

Je pense que si, ces dernières années, le conflit du Sahara occidental a pris une dimension internationale, c'est uniquement à cause de l'importance qu'a pris le Maghreb dans les stratégies américaines et européennes. Aussi bien les États-Unis que l'Union européenne ont intérêt à voir émerger un « grand Maghreb » stable et apaisé, tant ce « grand Maghreb » est un partenaire économique prometteur. Chacune des parties a utilisé ses atouts pour s'emparer du gâteau maghrébin. Mais il semble que les Américains soient les premiers à se rendre compte de l'importance de la pièce algérienne dans ce puzzle. Les Français, eux, restent fidèles à leur vieux rêve qui consiste à tordre le cou à Alger, et ce pour des raisons historiques pas encore réglées. Le récent rapprochement franco-algérien est une prise de conscience bien tardive des intérêts qu'a la France à voir émerger un Maghreb uni, avec l'Algérie comme puissance régionale. Ce Maghreb uni ne sera possible que si le conflit du Sahara occidental se règle. La balle est dans le camp de la France!

Dans sa dernière intervention sur le Sahara occidental, James Baker a dressé le bilan de ses sept années passées en tant que représentant personnel du secrétaire général de l'ONU. Ces déclarations m'ont paru parfaitement objectives et très intègres. Baker a clairement désigné la partie qui n'avait respecté aucun de ses engagements: le Maroc. Il a aussi présenté le Front Polisario à l'opinion américaine comme un mouvement de libération nationale qui n'a, à aucun moment de son histoire, eu recours à la violence ou au terrorisme. Il me semble très important d'insister sur ce point auprès de l'opinion publique mondiale, comme l'a fait James Baker, afin de contrecarrer les allégations mensongères qu'essaie de véhiculer la presse marocaine, proche des pouvoirs centraux du régime chérifien.

Rencontre autour des Droits de l'homme au Sahara occidental, Le Mans octobre 2004

Chaque année, à la rentrée d'octobre, la ville du Mans tient salon. Cette année, la thématique du salon du livre était consacrée aux peuples du désert et a mobilisé, comme à chaque fois, les associations locales. En particulier, le collectif pour une terre plus humaine qui rassemble dans la Sarthe les associations de solidarité internationale et de défense des droits de l'homme et pilote au Mans « une maison du citoyen ». Avec l'Association des Amis de la RASD et Cultures et Rencontres, le collectif a organisé une conférence débat: les droits de l'homme, un enjeu dans le conflit du Sahara occidental le vendredi 8 octobre 2004.

Bachir Moutik, président de l'AFAPREDESA France (Association des familles de prisonniers et disparus sahraouis) a animé la conférence. À ses côtés, **Kenti Ouballah**, ancien prisonnier et **Michèle Decaster** de l'AFASPA.

Précédant les débats du week-end invitant les Manceaux à découvrir les peuples du désert, cette soirée a été l'occasion, en insistant sur la douloureuse situation faite aux Sahraouis depuis 30 ans et les formes de lutte menées, d'aller au-delà des clichés habituels du désert peuplé d'hommes bleus et de dromadaires sur fond de coucher de soleil derrière une belle dune. Le commentaire de l'exposition décrivant la situation du Sahara occidental occupé et de ses habitants a été tout particulièrement suivi.

Cette soirée a été également l'occasion pour de nombreux présents de redécouvrir une question un peu oubliée!

Dossier spécial ressources naturelles au Sahara occidental

Philippe Riché, octobre 2004

Le monde du XXI^e siècle est, pour la quasi-totalité de son étendue, organisé en états souverains. Chacun de ces états dispose d'un territoire et de la maîtrise en droit de ses ressources terrestres et maritimes.

Cette configuration est récente, liée à l'important processus historique de la décolonisation. Pour le mettre en œuvre, les Nations unies ont inscrit au titre des « *territoires non-autonomes* » les anciennes colonies. Ainsi le Sahara occidental a été enregistré comme territoire non autonome dès 1963 et l'est resté.

Qu'en est-il alors de la gestion de ses ressources ? Qui en droit, peut disposer des richesses minérales, des ressources maritimes de ce territoire occupé par le Maroc et habité par une partie de ses habitants ? Qui dans les faits en a l'usage et le profit ? Cette exploitation se fait-elle au bénéfice de sociétés sahraouies, ou est-elle une réserve au seul profit de l'occupant ?

Toutes ces questions sont depuis 1975 au cœur du conflit et ont pris une importance accrue avec à partir de 2001 des hypothèses de ressources pétrolières offshore rendues publiques par des contrats d'exploration passés par le Maroc avec Total Fina Elf et Ker McGee. Notre revue a abordé cette question à plusieurs reprises. Au début du conflit, quand il s'est agi de cerner au plus près les ambitions économiques du Maroc venu s'emparer des phosphates du Sahara. Plus récemment (Sahara Infos n° 118 juin 2002) nous avons mis davantage l'accent sur les questions juridiques. Le dossier se développe, il faut y revenir.

La question des ressources naturelles, est un bon indicateur de la manière dont la Communauté Internationale s'intéresse à ce conflit. L'annexion du Sahara occidental bien que non reconnue au plan international, n'empêche pas le monde, l'Union Européenne de commercer avec un état qui exploite les ressources d'un territoire non-autonome. « *Pourtant, le droit international n'est pas muet sur la question. Il oblige même les états à respecter la propriété des peuples non autonomes. Selon une jurisprudence constante l'Assemblée Générale des Nations unies considère que l'exploitation préjudiciable, et le pillage des ressources marines et autres ressources naturelles des territoires non autonomes, compromettent l'intégrité et la prospérité de ces territoires* ». (tiré de « *Les autres ressources naturelles* » par Afifa Karmous « *Colloque des Juristes sur le Sahara occidental* » Harmattan)

Le bureau des Affaires Juridiques des Nations unies a pour sa part précisée la doctrine sur la légalité des contrats passés entre le Maroc et les compagnies pétrolières. Cet avis est très important. Il redit ce que le Maroc et certains de ses alliés voudraient oublier: le problème du Sahara occidental est un problème de décolonisation, le Maroc ne peut exercer de souveraineté sur un territoire inscrit dans la liste des territoires non-autonomes, il apparaît donc comme une simple puissance occupante. **Cependant, Hans Corell, fidèle à la prudence onusienne, distingue exploration et exploitation et laisse ainsi un répit à l'occupant et une capacité d'élargir au maximum la notion d'exploration.**

Depuis la publication de cet avis, une coordination s'est mise en place, pôle d'informations et de réaction en direction des états, des entreprises installées au Sahara occidental. Sur place, à El Aïoun, Smara et Dakhla des Sahraouies s'organisent pour de meilleurs salaires, contre le chômage.

La coalition internationale pour la protection des ressources naturelles du Sahara occidental (CIPRENSE) a gagné un premier recul de la compagnie hollandaise FUGRO (récolte et analyse de données sismiques) dont la direction a affirmé avoir donné l'ordre « à toutes ses filiales de le consulter pour toute offre ou éventualité de nouveau contrat concernant le Sahara occidental ».

Le Ministre des Affaires étrangères Sahraoui Mohamed Salem Ould Salek s'est de son côté adressé solennellement aux gouvernements d'Europe et d'Amérique du Nord pour qu'ils assument pleinement leur responsabilité conformément à la Charte de Droits et Devoirs Économiques des états qui stipule: « *l'état n'a pas le droit de*



Tapis roulant
convoyeur du minéral
entre Fosbucraa et El Ayun



Chargement des bateaux en minéral (El Ayun)



L'actualité des ressources naturelles au Sahara occidental

Janvier 2004

RESSOURCES MARITIMES

Après 20 ans de pillage maritime, le stock des céphalopodes a baissé des 2/3. De fait, un repos biologique des céphalopodes initialement prévu jusqu'à 12 décembre 2003 a dû être prolongé jusqu'en octobre 2004 et la moitié des unités de congélation de Dakhla et d'El Aiun doivent se reconvertir dans d'autres variétés. 40 000 pêcheurs et manutentionnaires qui vivaient de la pêche du poulpe dans la région de Dakhla vont se retrouver au chômage.

Après avoir surexploité les céphalopodes du banc de pêche sahraoui, le Maroc s'apprête à récidiver avec les poissons pélagiques.

TOURISME

La côte sahraouie possède près de Dakhla quelques-unes des meilleurs sites mondiaux des sports de glisse. Sur les conseils de l'Office national du tourisme marocain, le tour-opérateur français « Sport Away Voyage » propose désormais cette destination. D'autres projets sont à l'étude dont celui d'un opérateur italien qui compte construire un complexe pouvant accueillir « entre 150 et 200 touristes par semaine ».

AGRICULTURE

Le Centre régional d'investissement de Dakhla va poursuivre l'extension de l'agriculture hors-sol à haute valeur ajoutée avec des légumes et des bananes. Il est aussi question d'élevage de l'autruche, un animal endémique qui a disparu du sud-ouest saharien.

RICHESSSES MINIÈRES

Gros importateur de l'acide phosphorique marocain, la Chine va en partie financer l'élaboration de cartes géochimiques dans la région du sud de Guelmim-Smara.

COOPERATION INTERNATIONALE AU SAHARA OCCIDENTAL

Le regroupement régional commercial appelé Macaronesia rassemble les Îles Canaries, les Açores, le Cap Vert et Madère. Depuis fin 2003, les « provinces du sud » en font partie. Une représentation officielle va être ouverte à El Aiun et des projets de coopération économique d'un montant de 200 000 € sont prévus à El Aiun et Dakhla. Le Maroc cherche ainsi à faire avaliser par la communauté Internationale son occupation du Sahara occidental.

Avril 2004

LE MAROC OUVRE LE TERRITOIRE DU SAHARA OCCIDENTAL A L'EXPLORATION PÉTROLIÈRE

Dans le contexte pétrolier mondial caractérisé par une augmentation régulière de la consommation, une stagnation de l'offre et un prix élevé du baril, la recherche de nouveaux gisements d'hydrocarbures se porte vers des régions jusque-là peu ou pas explorées. Le nord-ouest de l'Afrique est regardé de près, notamment de part de d'autre du littoral atlantique

promouvoir ou d'encourager les investissements qui pourraient constituer un obstacle devant la libération d'un territoire occupé par la force », et encore « l'état est obligé de sanctionner les citoyens et les personnes légales porteurs de sa nationalité qui sont impliqués dans un acte contraire aux intérêts des peuples non autonomes » (AG ONU 1970 et 1974).

Dans la dynamique des accords de libre-échange entre les États Unis et le Maroc, **le représentant américain au commerce a confirmé en répondant à une question d'un sénateur, que les États Unis ne reconnaissent pas la souveraineté marocaine sur le Sahara occidental : « l'accord de libre-échange s'appliquera au commerce et aux investissements dans le territoire marocain reconnu internationalement ».** Cette position très claire a été vivement soulignée par les responsables sahraouis et rendra à l'avenir sans doute plus prudentes les entreprises qui voudraient s'installer au Sahara occidental via le Maroc.

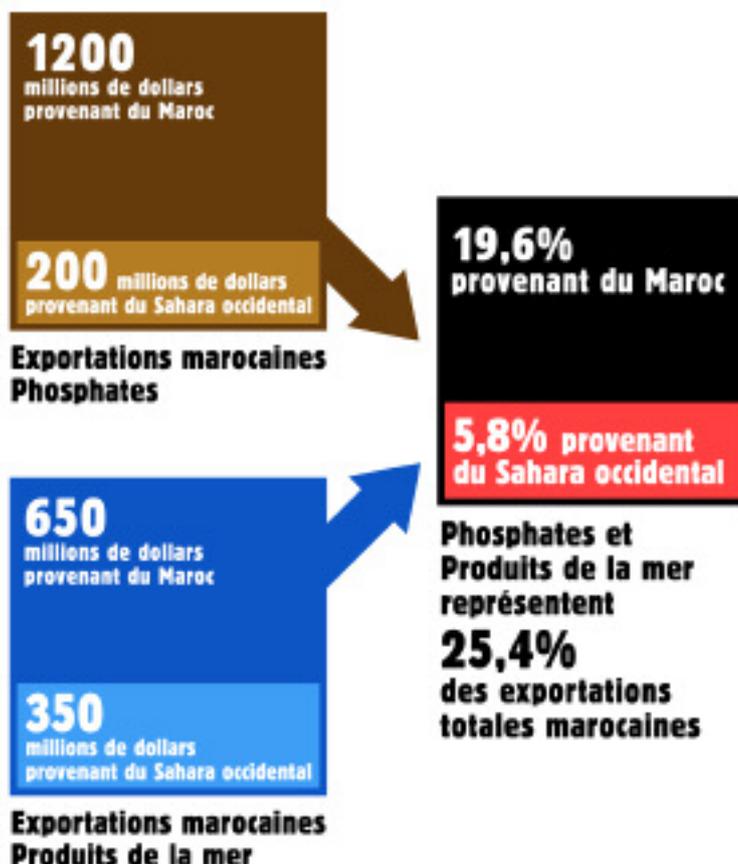
L'économie, le bien être des habitants du territoire seraient-ils devenus un enjeu pour enfin au terme de 30 ans d'occupation convaincre les Sahraouis de la marocanité du Sahara ?

Le gouvernement de Driss Jettou semble vouloir mettre « le paquet ». Un véritable plan Marshall avec de gros investissements sur 4 ans est annoncé. Driss Jettou s'est déplacé lui-même à El Aioun, déplacement qui n'a pas manqué de déclencher une forte colère du Président Abdelaziz qui a protesté de cette présence provocatrice auprès du Secrétaire général.

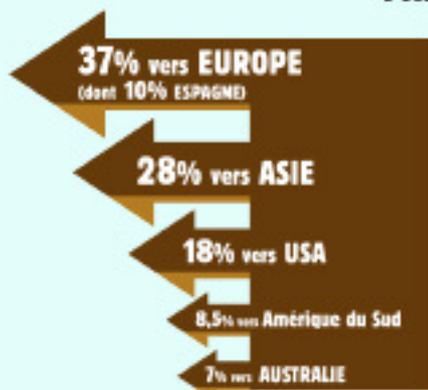
L'enjeu économique est également régional. La presse marocaine depuis l'arrivée au pouvoir en Espagne des socialistes, exalte la coopération économique entre les Îles Canaries et le Sahara occidental. Des projets grandioses sont en route.

À l'occasion d'un déplacement de personnalités canariennes aux campements, le Président de la RASD a mis en garde contre de telles manipulations et a revendiqué pour le Sahara indépendant d'intenses relations économiques avec les Îles Canaries.

VALEUR DES RICHESSES DU SAHARA OCCIDENTAL DANS LES EXPORTATIONS MAROCAINES.



"PARCOURS" DES PHOSPHATES SAHRAOIS



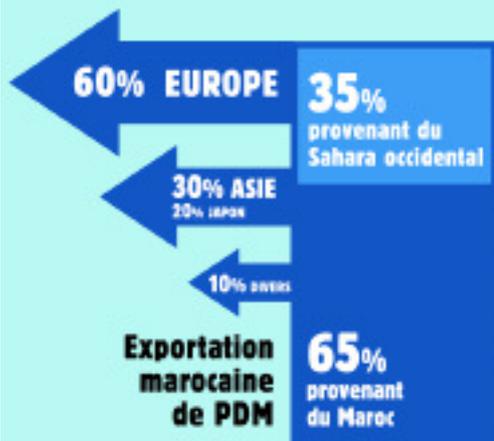
90% des 23 mt sont exportés sous forme brut ou dérivés



10% provenant du Sahara occidental



PART DU SAHARA OCCIDENTAL DANS LES EXPORTATIONS MAROCAINES DES PRODUITS DE LA MER



1 milliard de dollars



Production marocaine de produits de la mer comptabilisée en millions de tonnes

ILES CANARIES (ESPAGNE)

El Ayoun

Boucras

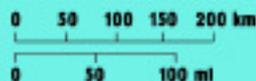
Dakhla

SAHARA OCCIDENTAL

ALGERIE

Tindouf

MAURITANIE



entre le Maroc et le Sénégal où la géologie présente des caractéristiques tout à fait favorables à la présence d'hydrocarbures liquides ou gazeux.

Le Maroc qui s'est engagé sur son territoire dans cette recherche de réserves de pétrole et ouvre, au mépris du droit international des territoires non autonomes, celui du Sahara occidental à l'exploration pétrolière. Si pétrole il devait y avoir là-bas, la majorité de celui-ci devrait être présent en mer, en offshore.

Entamée en 1928, la recherche pétrolière n'a découvert que de modestes réserves au Maroc : seuls deux petits gisements, près d'Essaouira et dans le Rhab. Aujourd'hui, le Maroc cherche à attirer des sociétés étrangères pour explorer le sous-sol. À noter que le code des hydrocarbures marocain a été modifié en 1972 afin de s'appliquer « de Tanger à La Güera », ville située au Sahara occidental.

Ainsi ce sont 19 sociétés étrangères qui opèrent au Maroc à travers 72 permis couvrant 95 % de la côte atlantique (côte atlantique au sens marocain du terme, c'est-à-dire incluant les côtes sahraouies). Des sociétés chinoises, malaisiennes, italiennes, françaises, hollandaises, danoises, espagnoles, norvégiennes, américaines et canadiennes ont signé des contrats d'exploration ou de prospection avec l'Office marocain des hydrocarbures et des mines. Les résultats de ces recherches pétrolifères ne sont pas encore connus.

Au Sahara occidental, des bassins sédimentaires propices au stockage d'hydrocarbures existent. La carte géologique révèle qu'à l'ouest d'une ligne Smara-La Güera, 20 sont susceptibles de renfermer gaz et pétrole. Leur présence a été mise en évidence il y a 40 ans, sans que les découvertes aient donné lieu à une exploitation. En 1966, une première exploration off-shore avait eu lieu au Sahara occidental, alors sous la coupe de l'Espagne. Elle démontra la présence de pétrole de mauvaise qualité en 1971 au Sud du territoire.

Après le retrait de l'Espagne en 1976, les explorations continuent en mer et à terre sur un 1/10^e du Sahara occidental. En 1977 British Petroleum et Phillips Oil Compagny signèrent un contrat d'exploration couvrant 35 000 kilomètres entre El Aiun et Boujdour. La guerre empêcha son application. Le 2 décembre 1977, un gisement est découvert dans la province de Smara. Au cap Blanc, à la frontière sud du Sahara occidental, la Mauritanie accorda une concession de recherche de 24 000 kilomètres off-shore à Getty Oil, AGIP et Phillips. Puis la situation politique gela durant près de 20 ans la poursuite des recherches.

Le 27 mai 2002, la RASD annonce la signature d'un contrat de coopération avec la société britanico-australienne Fusion Oil en vue d'évaluer le potentiel pétrolier off-shore du Sahara occidental. La licence d'exploration sera conclue une fois le Sahara devenu membre de l'ONU et porte sur 210 000 km² entre les îles Canaries, le sud du Maroc et la Mauritanie.

Quelles que soient les réalités pétrolières stockées dans le sous-sol du Sahara occidental, celles-ci constituent le patrimoine du peuple sahraoui et toute activité concernant ces biens constitue une violation du droit concernant la décolonisation.

Pour le Maroc, les lois internationales ne lui reconnaissent aucun droit sur le Sahara occidental, territoire non autonome, dont les richesses ne peuvent

Les phosphates du Sahara occidental un minerai vital, propriété du peuple sahraoui

Les phosphates, produits vitaux pour l'agriculture, intéressent de très près les économies agricoles d'une large majorité de pays. Ils sont au cœur des enjeux de la colonisation du Sahara occidental. Découverts et exploités par des sociétés espagnoles, à partir des années soixante, les mines à ciel ouvert de Bou Craa sont la pièce maîtresse du Sahara Utile envahi par le Maroc en 1975. Depuis 30 ans, l'exploitation illégale de ce minerai a assuré au Maroc une rentrée de devises non négligeable et lui a permis d'accéder à la position de leader mondial, affermissant ainsi sa place face aux États Unis. Fort de cette ressource, le Maroc a essayé en même temps d'en user au niveau politique pour « convaincre » certains de « ses clients » de la validité de son occupation du Sahara occidental.

INCONTOURNABLE BESOIN DE PHOSPHATES

L'intérêt des phosphates, dont plus de 80 % de la production mondiale sont utilisés par l'agriculture, tient au fait que toutes les plantes, cultivées ou non, ont un besoin incontournable de phosphore pour leur croissance. Comme il n'y a aucun produit de substitution, les phosphates se révèlent être indispensables à la vie du monde végétal. La demande mondiale en engrais phosphatés est en perpétuelle augmentation : 42 millions de tonnes en 1960, 110 mt en 1974 et 128 mt en 2001.

En dehors du rôle fondamental du phosphore dans la production agricole, les 15 % des phosphates d'usage non agricole sont utilisés dans la métallurgie (alliage), l'industrie chimique (pesticides, détergents), pétrolière (lubrifiant), alimentaire et pharmaceutique. Par ailleurs les phosphates bruts renferment, outre du phosphore, des particules d'uranium. Autant de bonnes raisons pour exploiter les phosphates.

Le phosphate sahraoui : l'un des plus rentable au monde

Les gisements de phosphates sont situés au Nord-Ouest du territoire du Sahara occidental, à Bu-Craa, ville située à 100 km au sud-est d'El Aiun et à 100 km de la côte. Les gisements s'étendent sur une surface de 250 km². Le minerai est présent dans une couche sédimentaire épaisse de quelques mètres, à faible profondeur. Il est donc facile à atteindre. Le phosphate sahraoui serait l'un des plus concentré du monde. Ajoutez à cela que le coût d'extraction des phosphates sahraouis est faible et que les réserves sont bien pourvues (2 millions de tonnes, soit le 4^e gisement mondial), et on comprend aisément l'intérêt que trouve le Maroc au gisement de Bu-Craa. Le phosphate sahraoui est l'un des plus rentable au monde.

Le filon de Bu-Craa

C'est en 1945 qu'un géologue espagnol met en évidence la présence de phosphates au Sahara occidental. Mais en 1955, après de nombreuses études de terrain, l'exploitation est jugée inintéressante. En 1960, le phosphate sahraoui relance l'intérêt, après la découverte du gisement de Bu-Craa, très prometteur. En 1968, le gouvernement espagnol exploite FosBuCraa (fosfatos de Bu-Craa) et la première livraison a lieu en avril 1972 : un cargo japonais embarque 7 100 tonnes de phosphates. La montée en puissance de l'exploitation se poursuivit et 2,3 mt de phosphates sont extraites chaque année jusqu'en 1976.

Quand l'Espagne abandonne le Sahara, des salariés marocains remplacent le personnel espagnol de FosBuCraa. Mais les Sahraouis bloquent la mine et empêchent les Marocains de l'exploiter. La construction d'un mur de défense du « Sahara utile » n'empêcha pas la production d'être très faible.

À partir de 1991, l'Office chérifien des phosphates (OCP) relance l'exploitation de FosBuCraa. Depuis l'occupation du Sahara occidental, le Maroc s'approprié, au mépris du droit international, une richesse qui n'est pas la sienne. Ainsi, 2,2 millions de tonnes de phosphates ont été extraits à FosBuCraa du sous-sol sahraoui en 2000, dont 2,0 millions ont été expédiés. Le minerai, après son extraction, est transporté jusqu'à El Aiun où il lavé puis chargé dans des navires minéraliers au port d'El Marsa. Il ne subit aucune autre transformation, perd son identité de phosphate sahraoui et devient un minerai contrôlé par le Maroc. Il contribue à maintenir le royaume chérifien au rang de 1^{er} exportateur mondial de phosphates et d'acide phosphorique.

LES TRAVAILLEURS SAHRAOUI SUREXPLOITÉS

À FosBuCraa existe une discrimination entre salariés marocains et sahraouis. Les Marocains gagnent environ 1 500 €, les Sahraouis au mieux 700 €. Face au déni de leurs droits, les travailleurs sahraouis se sont organisés et ont fait connaître leurs revendications auprès du Premier ministre espagnol et de la Ligue des droits de l'homme de Belgique en 2001. **Plus de 700 Sahraouis attendent ainsi de retrouver leurs droits sociaux.**

Pour pouvoir exploiter les ressources naturelles du Sahara occidental, le Maroc a construit avec l'aide de pays occidentaux un mur de défense. Initialement destiné à protéger les mines de phosphates, le mur a été prolongé du Maroc à la Mauritanie et coupe aujourd'hui le territoire sahraoui en deux.

UTILISATION POLITIQUE DES PHOSPHATES

Dés l'origine du conflit, le Maroc a cherché à utiliser sa position dominante dans le domaine des phosphates pour tenter de faire pression sur les pays demandeurs d'engrais en vue d'infléchir leur position sur la question du Sahara occidental. Le Maroc a souvent utilisé l'arme du phosphate pour tenter de neutraliser les votes à l'ONU de puissances favorables aux droits des Sahraouis à déterminer leur destin.

Pour le Maroc, les phosphates sahraouis sont primordiaux. Le Maroc rivalise avec les États-Unis pour la place de 1^{er} exportateur mondial. De fait, l'OCP consent de vastes investissements dans l'exploitation des phosphates. En 2002, par exemple, le Maroc a investi 10,3 milliards de dirham (0,97 milliards d'euros, soit l'équivalent du chiffre d'affaire annuel des exportations marocaines de phosphates) afin de consolider sa position de 1^{er} exportateur mondial. Le plan de développement 2004/2008 prévoit la construction au Maroc d'une usine de production d'acide phosphorique et le renforcement de l'exportation vers le Pakistan, l'Inde et l'Iran.

10 % des phosphates « marocains » sont sahraouis

L'exploitation de phosphates est promise à un bel avenir. À l'horizon 2010/2015, une tension devrait apparaître sur le marché mondial des phosphates : l'accroissement de la population obligera l'agriculture à se faire plus intensive, donc encore plus basée sur les engrais phosphatés. La rivalité larvée entre le Maroc et les États-Unis pourraient alors connaître de nouvelles tensions.

Les grandes ressources du Sahara occidental en phosphates confirmeront leur intérêt majeur. **Lorsque le Maroc commercialise 22 millions de tonnes de phosphates, 10 % ne sont pas marocaines mais sahraouies.** Lorsque des accords sont signés avec des sociétés étrangères sur les phosphates exportés du Maroc sans précision d'origine, le Maroc impose de fait à ses partenaires de légitimer l'exploitation des ressources minérales d'un territoire dont il n'est pas souverain. Ainsi, ces sociétés sont amenées à enfreindre les règles relatives à la protection des ressources des peuples non autonomes.

À la prochaine conférence européenne, un atelier qui prend de plus en plus d'importance : celui des ressources naturelles. Il sera piloté par les animateurs du CIPRENSE et ne manquera pas d'idées pour défendre les ressources sahraouies – L'AARASD y travaille activement de son côté.

Concurrence Maroc/USA sur les phosphates ?

Les USA sont depuis longtemps le 1^{er} producteur mondial de phosphates bruts (malgré une baisse de 28 % de l'extraction entre 1990 et 2000).

Ses exportations de minerai sont passées en 10 ans de 3,5 millions de tonnes à 0,039 million de tonnes. Concernant les produits phosphatés élaborés (DAP et P205) les USA fournissent 54 % du commerce mondial de DAP et 37 % pour le P205. Si les USA reste, à ce jour leader, leur situation se détériore de façon structurelle pour des raisons tant internes qu'externes.

Sur le plan intérieur, depuis 1999, trois producteurs de phosphates ont connu une banqueroute, deux usines de phosphates sont définitivement fermées et plusieurs autres usines et mines le sont temporairement ou ont réduit leur production pour cause de rentabilité économique insuffisante. (le minerai nord américain est pauvre en phosphore et son coût d'extraction est plus élevé).

Autre facteur interne pénalisant : **la difficulté d'ouvrir de nouvelles usines ou mines pour cause d'opinion publique défavorable menace l'expansion de cette industrie**, « l'exploitation des phosphates américains étant peu à peu limitée par des contraintes d'environnement ».

À l'étranger l'industrie phosphatière des USA se trouve de plus en plus concurrencée par celle du Maroc et chaque pays occupe une position dominante sur un secteur ou sur un autre. La rivalité larvée, engagée depuis une dizaine d'années entre ces deux pays, devrait tourner lentement mais sûrement en faveur du Maroc, celui-ci possédant, dans ce champ d'activité, plusieurs avantages. La consommation interne de phosphates est, au Maroc, sans commune mesure avec celle des USA, les agro-industries et la population n'étant pas de tailles comparables. Ceci permet au Maroc de libérer du minerai pour l'exportation et la transformation. Les réserves marocaines de phosphates sont 4 fois supérieures à celles des USA. Le coût d'extraction de la tonne de minerai marocain y est beaucoup plus faible qu'aux USA et le minerai plus concentré en phosphore.

Il en résulte pour le Maroc une position très confortable alors que les États Unis ont maintenant pour objectif de ménager et gérer au plus près leur réserves. Ainsi s'explique l'augmentation, de 30 % en quelques années, des importations américaines de minerai en provenance du Maroc. Elles étaient de 2,7 millions de tonnes en 2002 et représentaient plus de 8 % du volume des phosphates traités.

La rivalité USA/Maroc se retrouve aussi dans les pays émergents et très peuplés d'Asie : Chine, Inde, Pakistan, où la demande d'engrais est élevée et où les USA restent le principal fournisseur de produits phosphatés. Nécessité donc pour les USA de se fournir sur le marché marocain ouvert avec l'accord de libre-échange. Les USA viennent de préciser que le Sahara occidental ne faisait pas partie de cet accord. Comment pourra s'exercer le contrôle permettant de distinguer la provenance du minerai ?



Le scoutisme féminin, une présence de 10 ans auprès des Sahraouis

Deux maisons de jeunes supplémentaires seront construites en 2005 à Smara, destinées prioritairement aux jeunes Sahraouies. Les Guides de France y participeront de près.

Deux maisons de jeunes

Le début des travaux est prévu pour le mois d'avril 2005. À Smara, il s'agit de construire deux maisons de jeunes. Les jeunes filles sahraouies seront les principales bénéficiaires de cet équipement. Comme l'a souhaité l'UJSARIO, les Guides de France, une association de scoutisme reconnue d'utilité publique en France, formeront les animatrices et des directrices de ces maisons.

Les Guides de France et les Sahraouis : voilà maintenant plus de dix ans que des liens sont tissés entre ce mouvement spécialisé dans l'éducation des filles et ce peuple du désert. Une rencontre a permis de franchir un pas supplémentaire « À l'occasion des quarante ans de centre de Mélan (Hautes-Alpes), Khadija Hamdi, parlementaire sahraouie, était l'une de nos invitées. Elle nous a exposé la situation dramatique dans laquelle vit son peuple dans des campements à Tindouf », raconte Marie-Thérèse Marchand, l'une des responsables de l'action internationale des Guides de France.

Être l'artisan de son propre développement

L'appel est entendu. En quatre mois, un premier stage de formation d'animatrices et d'animateurs de jeunes sahraouis est organisé dans les campements. Une cinquantaine de stagiaires sahraouies y participent. Actuellement, chacune d'entre elles a la responsabilité, en dehors du temps scolaire, de 25 à 30 enfants. « Le défi que nous cherchons à relever ensemble est de permettre à l'enfant sahraoui d'être l'artisan de son propre développement », explique Claude Mangin, ancienne commissaire générale du mouvement qui s'est particulièrement impliquée dans ces projets. Cette pédagogie typique du scoutisme rejoint les préoccupations de l'UJSARIO. Mohamed Mouloud, secrétaire général de l'Union de la jeunesse, est l'un des principaux interlocuteurs des Guides et il adhère à l'intuition première du scoutisme : « faire bâtir, inventer avec » et « l'éducation du jeune par le jeune ».

Ainsi voit le jour un véritable programme d'actions. Des formateurs se rendent dans les camps pour former des animateurs, en priorité des jeunes filles car ce sont elles qui ont en charge l'éducation des enfants et des jeunes qui représentent 75 % de la population sahraouie.

À huit reprises, jeunes Sahraouies et Guides de France ont travaillé au coude à coude dans les stages. Un premier bilan montre que 3 000 enfants et adolescents ont bénéficié des retombées de ces formations. 47 animatrices ont été formées. Un nouveau programme est destiné à former 23 personnes, toutes déjà en responsabilité.



Des crayons et des cahiers

En France, les Sahraouis font partie des oubliés des journaux télévisés. De nombreux jeunes proches des Guides de France peuvent se dire un peu moins ignorants que la moyenne. Pendant dix ans, des enfants sahraouis ont été accueillis pendant les vacances scolaires dans des camps organisés par les Guides et parfois dans des familles françaises. À la suite de quoi, des initiatives ont été lancées pour collecter le matériel indispensable à l'organisation des stages. Une de ces opérations a consisté à vouloir rassembler 10 000 crayons destinés aux écoliers.

Les retombées

Les 47 jeunes sahraouis, animateurs animatrices des 4 wilayas formés en 2002 et 2003, assurent actuellement l'encadrement des enfants dans les différents quartiers des wilayas dont ils sont issus. Ils font partie d'équipes d'animation placées sous la responsabilité des responsables régionaux pour la jeunesse, dépendants de l'UJSARIO. Dans chaque quartier, 17 animatrices prennent en charge tous les enfants, quatre jours par semaine pendant trois heures en dehors du temps scolaire. L'occupation du temps libre des enfants et des jeunes est un des grands soucis des responsables sahraouis.

Un projet pour six mille enfants

Proposer à une cinquantaine de jeunes adultes des Guides de France de partir à la rencontre de leurs partenaires sahraouis de Smara : tel est l'un des derniers projets en cours de réflexion pour l'été 2005. Outre la découverte des campements et la vie en immersion dans les familles, ils devraient participer à l'animation des enfants et des jeunes. Ainsi pas moins de six mille enfants pourraient bénéficier des retombées de la collaboration des aînés et chefs et cheftaines des Guides de France et des moniteurs et monitrices sahraouis, nouvellement formés ou en cours de formation.





Un séminaire sur le handicap

À l'invitation de l'Union nationale des femmes sahraouies et du ministère des Affaires sociales (qui ont en charge le suivi des jeunes handicapés mentaux dans les camps) et de l'ONG lyonnaise Triangle Génération Humanitaire pour la formation des éducateurs (financée par le HCR), a en mars 2004 eu lieu un séminaire regroupant une centaine de participants sahraouis et leurs invités. Eva Tisseyre, éducatrice spécialisée et membre de l'association de scoutisme les Guides de France, est intervenue sur le thème « *Handicap et activités artistiques* ».

Les « Optimistes Vent du large », lisez plus tôt la « proposition pédagogique faite aux jeunes handicapées » du mouvement des Guides de France.

En 2003, ce groupe français accueillait et finançait intégralement la venue de quinze jeunes femmes sahraouies d'Aoussert, un camp de scoutisme d'abord et ensuite accueil dans les familles des « *Optis* ». En 2005, les « *Optis Vent du Large* » rendront visite à leurs amis du désert !

Le soutien de l'Unicef

Le travail réalisé ces dernières années a été reconnu par l'Unicef. Cette dernière a fourni du matériel (cahiers, ciseaux, agrafeuses, etc.) qui pourra être utilisé pour les trois à quatre prochains stages. Politiquement, cette dotation est importante : l'Unicef n'était jusqu'alors intervenu que pour des programmes de vaccination, mais elle témoigne ici d'un intérêt fort pour la jeunesse sahraouie des campements. Le matériel est stocké dans des locaux de l'Ujsario à Rabouni.

Sensibiliser aux MST

La construction et l'équipement des deux « maisons de jeunes filles » de Smara sera financée par Asturias, l'association de développement du conseil régional des Asturies. Ces "maisons" devraient fonctionner au printemps 2005. La formation de l'encadrement se fera dans le cadre des formations en cours assurées par les Guides de France. Sur les campements sahraouis, Asturias assure en particulier un programme santé qui porte sur les maladies sexuellement transmissibles.

Séjour d'immersion pour les 18/25 ans.

Le Guides de France projettent pour l'été 2005 un séjour de quinze jours pour 50 jeunes scouts. Avec 4 objectifs : vivre et partager les conditions de vie des familles sahraouies réfugiées à Smara, découvrir la dimension physique et spirituelle du désert, animer avec les animatrices sahraouies les enfants et les jeunes dans les différents daïras et découvrir le travail des ONG à Tindouf.

Après un calcul rapide...

Ce sont plus de 3 000 enfants et jeunes qui ont bénéficié du programme « *Faire grandir un enfant ou un jeune par le jeu* ». Sachant que les 4 wilayas se composent de 6 daïras qui sont divisées en 4 quartiers comportant chacun 17 animatrices qui ont en charge chacune 20 enfants, ils pourraient être plus de 6 000 à bénéficier de ces animations fin 2005 !

Remerciements

- À l'Unicef pour le matériel mis à la disposition de l'organisation des stages de formation.
- À la fondation « *Talents et partage* » de Paris qui souhaite que nous poursuivions dans l'investissement pour une alimentation enrichie pour les stagiaires pendant la durée des stages, pour l'entretien indispensable de la Land Rover mis à notre disposition par l'ancien waly de Smara et pour l'achat de matériel (plastifieuse, scie sauteuse, panneau solaire et batterie).
- À la fondation « *Santé et progrès* » qui soutient le projet dans sa dimension d'éducation des enfants et la formation particulièrement ciblée sur les femmes sahraouies.
- Au Comité catholique contre la faim et pour le développement (CCFD) qui assure un soutien régulier de ce projet formation depuis 3 ans.

Au programme 2004/2005

- En octobre novembre 2004 :** 2^e stage pour les animateurs.
- En avril 2005 :** 3^e stage de formation pour les formateurs avec une option direction de centres et maisons de jeunes.

Vu dans le journal d'ERM

Programme Animation/Education

Le nouveau centre d'El Goueran a ouvert ses portes le 9 juin dans la willaya d'Assert. L'équipe régionale et les animatrices de l'UJSARIO (Union de la Jeunesse Sahraouie) ont pris en charge l'organisation de cette journée : décoration du centre, goûter et spectacle d'enfants.

Architecte ! Un métier mal connu.

Marc Fernandez, architecte



Architecte, un métier qui est pourtant si social, si humain ; c'est entre autre ce qui m'a le plus marqué là-bas au Sahara. Dans ce désert aride en compagnie de ces nomades, quand j'explique que mon métier est de dessiner des maisons, on s'exclame tout de suite « *N'te mouendis méhmeri !* », ou quelque chose dans le genre, qui signifie « *tu es Architecte !* » avec un hochement de la tête qui symbolise le respect. C'est donc dans cet élan de sympathie de compréhension et d'encouragement que j'ai projeté les « *Maisons de Jeunes* » à Smara.

Après avoir exécuté les plans, non sans mal, (petite règle de 15 cm, stylo qui coule et feuilles qui collent à cause de la chaleur), nous avons affiné les plans avec les animateurs, formateurs et responsables afin d'aboutir à un projet simple mais efficace. Tout le monde était enthousiaste et un beau jour de canicule le chantier démarrait.

Grâce à la ténacité de mes mimiques les ouvriers me font signe qu'ils comprennent mes plans, mais lors de la pose des premières briques je me rends compte que leurs retranscriptions 3D est quelque peu hasardeuse. Ainsi nous avons frôlé la catastrophe, car par mégarde nous avons failli bâtir sur la mosquée symbolique qui se trouvait là !

J'ai donc mis la main à la pâte et en absence de cordelette à poudre pour tracer au sol, ils m'expliquent que eux utilisent de l'huile de vidange pour bien imbiber le sable ; autant dire que c'est une technique peu précise, mais alors drôlement efficace. Nos échanges de procédés étaient nombreux, et quand il fallut que je traces au sol l'immense arc de cercle de 6 mètres de diamètre, ils me regardèrent tous avec grand yeux ébahis devant l'invention du compas géant avec bout de bois et corde. Les premières rangées de briques posées, le reste s'en suivit.

Comme pour tout, dans les campements, on est vite confronté à l'incertitude du quotidien. Ainsi les dimensions des trous pour les portes et les fenêtres se faisaient en fonction de la fenêtre que l'on trouvait sur le marché le matin même ainsi que pour les poutres et le reste.

Les maisons ont été finies par un matin d'hiver. Ce fut une belle expérience pour tout le monde. Les échos que j'en ai eu ont toujours été positifs, les utilisateurs s'y sentent bien et s'identifient à ces lieux qui maintenant se perçoivent comme modèle dans les camps. Modèle de formation, d'apprentissage, de loisirs et de bien être.

On envisage déjà la construction d'autres maisons. Cela me paraît formidable d'étendre tous ces projets de formation, ainsi que d'étendre par ailleurs les constructions, mais je ne peux m'empêcher de penser que construire, c'est les enraciner chaque jour un peu plus, alors que tout ce que l'on leur souhaite, c'est de lever le camp au plus vite !

Claude Mangin est ancienne commissaire générale des Guides de France. Elle a passé deux ans dans les campements (2001-2002) en tant que chargée de mission pour Enfants réfugiés du monde puis pour l'association suisse Terre des hommes.

À Smara, les ados ont leurs « maisons » Claude Mangin, septembre 2004

En avril 2004, je retourne à Smara pour un bref séjour et je découvre en plein fonctionnement les « *maisons de jeunes* » de Smara que nous avons montées avec l'équipe régionale de l'UJSARIO.

Le suis émue de voir, dans ces bâtiments construits de toutes pièces, des jeunes filles participer à un cours d'informatique, de premier secours, de couture ou de cuisine. Rien jusqu'à lors n'était proposé à l'adolescence, sauf rester à la maison au service de la famille. La soif d'apprendre des filles, l'intérêt des parents pour cette proposition et l'engagement des équipes d'animateurs de l'UJSARIO ont abouti à ces maisons aujourd'hui opérationnelles.

L'idée de ces « *maisons de jeunes* » a jailli en mai 2002. Un séminaire réunit tous les acteurs de la communauté pour réfléchir au sens et aux besoins des adolescents dans la société sahraouie d'aujourd'hui. **Occuper les jeunes : cette question se pose avec acuité au fur et à mesure que la troisième génération grandit.** Beaucoup de jeunes ne partent pas à l'étranger continuer leurs études secondaires ou reviennent dans les campements sans avoir fini un cycle complet.

Envie de formation

À l'automne 2002, nous avons lancé la phase de sensibilisation. Nous avons arpenté toutes les daïras pour proposer des réunions aux 12-18 ans. Nous leur avons parlé d'un projet de « *maison de jeunes* » puis nous les avons interrogés, garçons et filles, sur leurs envies, leurs rêves, sur ce qu'ils aimeraient faire de leur temps libre.

Fin octobre, nous les avons conviés à une assemblée générale dans la salle commune de la willaya de Smara. Plus que des activités d'animation, c'est bel et bien de co-formation type « *préprofessionnelle* » qu'ils ont envie. Cette journée a également mis en évidence l'entrain et la volonté de tous ces jeunes à s'investir pour leur avenir.

Ensuite nous avons organisé, avec les Guides de France, une semaine de formation et d'animation pratique pour monter le programme d'un camp de 300 jeunes qui a duré cinq jours fin décembre 2002.

Objectif : leur faire vivre concrètement ce que pourraient être les activités d'une maison de jeunes. Les animatrices ont tout préparé elles-mêmes : le contenu des journées, les lancements des activités, le matériel, la répartition en ateliers, l'accueil sous les tchâimas et dans les salles des daïras puisqu'il n'y a pas d'infrastructures.

Les activités se répartissaient en ateliers pratiques (danse, broderie traditionnelle et fantaisie, tissage, cuisine, théâtre, comptine, dessin, calligraphie, mécanique, informatique, électricité solaire) et en ateliers de réflexion sur les questions qui préoccupent les jeunes : la famille, le mariage, l'histoire nationale, les disparus, l'environnement, la connaissance de soi. Tout cela était co animé par des intervenants extérieurs (du personnel du Croissant rouge, un infirmier, le responsable de l'AFAPREDESA et des amies artisanes d'Algérie).

« L'école de la vie »

De plus l'ouverture sur le monde a été facilitée grâce à la participation de treize jeunes Français (11 – 18 ans), garçons et filles, qui avaient reçu des enfants sahraouis dans leur famille lors d'un camp Guide de France les années précédentes. Ils ont organisé une soirée de clôture avec pour fil conducteur Le Petit prince. Ils en ont gardé un souvenir très fort, comme cette réaction du plus jeune d'entre eux qui de retour en France a dit « *Là-bas j'étais libre* » et « *Là-bas, c'est l'école de la vie* ».

Forts de la réussite de cette semaine de formation, nous nous sommes lancés dans la construction des maisons de jeunes. C'est Marc Fernandez, un jeune architecte qui a fait en 2003 son diplôme de fin d'études sur l'architecture dans les campements sahraouis, qui a élaboré les plans. Puis nous avons négocié avec les petites entreprises privées de fabrication de briques, trouvé l'eau, les maçons et les camions pour transporter les briques.

Le modèle fait des émules

Et c'est une première dans les campements: la construction de tels bâtiments n'était pas prise en charge par le ministère de la construction ou par la willaya, mais par l'UISARIO elle-même. Les autorités ont fait confiance à l'Union de la jeunesse et pas à pas, à la vitesse d'un camp démuné de tout, les rangs de briques sont montés, les poutres et les toiles ont été posées, et les maisons de jeunes ont pris forme!

Nous n'avons pas attendu que les bâtiments soient achevés pour proposer des activités aux jeunes. Pendant la construction, ils se réunissaient dans les salles municipales. Peu à peu la communauté a donc commencé à croire à ce projet différent, où on ne débutait pas par la construction d'un bâtiment pour ne voir qu'ensuite comment il serait habité, occupé, par quel public, avec quel projet, quel encadrement. Ce projet est parti des jeunes eux-mêmes: ils ont fait émerger leurs besoins, grandir leurs rêves, puis la ténacité des animatrices et de l'UISARIO a fait le reste!

Depuis, ce modèle a fait des émules, la SUKS/Terre des hommes suisse et des partenaires belges sont prêts à équiper en maisons de jeunes d'autres daïras de Smara et le conseil de la jeunesse des Asturies veut lui aussi démarrer des maisons pour les jeunes filles. Les jeunes et leurs familles sont enfin acteurs de leur propre développement



Les nouvelles de la RASD

18/21.05.2004

5^e congrès de l'Union Générale des Travailleurs de Saguia el Hamra et Rio de Oro.

28.05.2004

La 2^e Conférence internationale sur l'information au Sahara occidental s'est ouverte à Tolède.

13/31.05.2004

Session de printemps du Parlement sahraoui

04.06.2004

Une délégation sud-africaine formée de représentants des ministères des affaires étrangères, du développement, de la coopération et de la santé a effectué une visite officielle dans les camps de réfugiés sahraouis.

07.06.2004

Mohamed Abdelaziz a adressé un message à Georges W. Bush, pour exprimer le point de vue sahraoui face à la reconnaissance, par le Gouvernement des USA, du Maroc comme un allié majeur en dehors de l'OTAN. Il l'a exhorté à convaincre le Maroc à se soumettre à la légalité internationale.

30/31.05.2004

Après l'échec de sa tentative de réunir une conférence quadripartite avec le Maroc, l'Algérie et l'Espagne, le gouvernement français continue de faire pression sur l'Algérie, afin de ramener la question sahraouie à un problème algéro-marocain et d'imposer la solution de l'autonomie.

02/03.06.2004

Une délégation gouvernementale espagnole, composée du secrétaire d'État aux Affaires étrangères espagnoles, Bernardino León Gross, du secrétaire général de politique étrangère, Rafael Dezcallar, du directeur général du département de coopération avec l'Afrique, l'Asie et l'Europe orientale, Ricardo Martínez, et du sous-directeur général pour le Maghreb, Carlos Fernández-Arias s'est déplacée dans les camps de réfugiés pour rencontrer Mohamed Abdelaziz et la direction du Front Polisario.

11.06.2004

James Baker s'en va

Nommé en mars 1997 par Kofi Annan pour sortir le plan de paix de l'impasse, l'ancien secrétaire d'État US avait pour mission de réexaminer la situation, évaluer l'applicabilité du plan de règlement et d'examiner la possibilité d'aménagements du plan, voire de proposer « d'autres moyens possibles » de résoudre le conflit. Ses efforts avaient abouti en 1999 aux Accords de Houston, puis à des protocoles d'accords sur l'identification, qui ont permis la reprise et l'aboutissement du processus de désignation des électeurs début 2000. En juin 2001 il a présenté le Projet d'accord-cadre, appelé Plan Baker I, qui a été remanié pour être soumis en mai 2003 aux parties sous l'appellation de Plan de paix pour l'autodétermination du peuple du Sahara occidental, ou Plan Baker II. Ce dernier, accepté en juillet 2003 par le Front Polisario comme base de discussion, rejeté par le Maroc, a été entériné par le Conseil de sécurité dans sa Résolution S/RES/1541 du 29 avril 2004.

08.06.2004

Le roi du Maroc effectuera une tournée dans cinq pays d'Afrique subsaharienne du 15 au 25 juin (Bénin, Cameroun, Gabon, Niger, Sénégal).

14.06.2004

RASD

Retrait de reconnaissance de l'Équateur
Ce pays avait reconnu la RASD en 1983 (AFP).

21/23.06.2004

Le Front Polisario libère 100 prisonniers de guerre marocains à la demande de la République d'Irlande, qui préside actuellement l'Union européenne. Cette libération, la 2^e cette année, ramène le nombre de prisonniers marocains encore détenus à 412.

23.06.2004

En mai 2004, la compagnie pétrolière Kerr-McGee Ltd. (KMG) a poursuivi ses études sismiques off shore dans la région de Boujdour, par l'intermédiaire des compagnies Fugro et Svitzer. KMG considère que cette zone présente des caractéristiques aussi intéressantes que le golfe du Mexique.

11.06.2004

Lettre de Kofi Annan au Conseil de sécurité

Kofi Annan a décidé qu'en sa qualité de Représentant spécial du Secrétaire général pour le Sahara occidental, M. Alvaro de Soto « *poursuivrait avec les parties et les pays voisins, la recherche d'une solution politique juste, durable et acceptable par les parties, qui aboutisse à l'autodétermination du peuple du Sahara occidental suivant des modalités compatibles avec les buts et principes de la Charte des Nations unies* ».

15.06.2004

Les centrales syndicales UGT, CC.OO et Intersindical Canaria, ont publié un manifeste commun de solidarité et de soutien à la juste lutte du peuple sahraoui.

20.06.2004

Le Chef de l'État autrichien, dans une lettre au président de la RASD, a exprimé sa préoccupation concernant « *les développements politiques au Sahara occidental* », déplorant « *les sérieuses difficultés que le peuple sahraoui est en train de subir* » à cause de l'occupation illégale de son territoire par le Maroc.

21.06.2004

Lettre de Annan à Abdelaziz

« *Tout en regrettant le départ de Baker, je tiens à vous assurer que je demeure fermement résolu à aider les parties à une solution politique juste et durable qui soit mutuellement acceptable et assure l'autodétermination du peuple du Sahara occidental* ».

11.07.2004

« *La tenue du référendum d'autodétermination plongerait la Maghreb dans la crise* ». Le ministre espagnol des Affaires étrangères au quotidien El Mundo : « *En ce moment, un référendum (au Sahara) sans une solution politique pourrait nous conduire vers une situation de crise généralisée en Afrique du Nord* ». Il a estimé que « *le moment historique est venu pour que les parties fassent un effort pour trouver une solution satisfaisante* ». M. Moratinos a encore plaidé pour une « *stratégie conjointe* » hispano-française envers l'Afrique du Nord. Le ministre sahraoui délégué pour l'Europe, Mohamed Sidati, a exprimé son « *étonnement et son inquiétude* » au sujet des déclarations de Moratinos. Il a estimé que « *le rôle du gouvernement espagnol n'est pas de permettre au Maroc d'enfreindre le droit international et de contourner le référendum* ».

12/13.07.2004

Visite du ministre des Affaires étrangères français à Alger
« *Pour un dialogue direct entre le Maroc et l'Algérie* »

La France pense qu'une solution politique réaliste doit être recherchée entre les parties au conflit du Sahara occidental, dans le cadre des Nations unies, et que rien ne doit leur être imposé. Mais nous disons aussi qu'un dialogue direct entre l'Algérie et le Maroc est nécessaire pour favoriser l'émergence de cette solution. Michel Barnier, ministre français des Affaires étrangères, au Quotidien d'Oran, à la veille de sa visite en Algérie.

Réaction sahraouie

L'ambassadeur de la RASD à Alger, Mohamed Beïssat Islem : « *le seul obstacle* » pour un règlement juste du conflit du

Les camps de réfugiés sahraouis, territoire d'un état réfugié

Julien Dedenis, Doctorant en géographie

A. LES GÉOGRAPHIES ET LES CAMPEMENTS SAHRAOUI

1. Les camps de réfugiés, des espaces absents de l'inventaire du monde

La géographie est l'une des sciences les plus anciennes mais aussi l'une des plus récentes.

« *L'ancienne* » géographie existe depuis que l'homme est. Purement empirique, elle consiste en l'inventaire des ressources naturelles disponibles en un lieu donné et en la découverte des contrées inconnues du monde. Aujourd'hui, l'inventaire semble exhaustif, l'ensemble des terres immergées est connu, cartographié, et même photographié. Toutefois, et ce malgré la formidable disponibilité en informations permise par les révolutions techniques successives, il subsiste quelques trous noirs dans la connaissance géographique. L'espace des camps de réfugiés sahraouis, comme la totalité des camps de réfugiés de par le monde, en sont un exemple fort. Peut-être à cause de leur caractère provisoire ou encore à cause du manque de données statistiques relatives à ce type d'espace, les camps de réfugiés, qu'ils soient sahraouis, palestiniens ou encore guatémaltèques, peinent à attirer chercheurs et étudiants. Et bien qu'ils constituent un élément majeur d'un phénomène caractéristique du xx^e siècle et du début de l'actuel, les migrations internationales, les camps de réfugiés sont des espaces très peu étudiés par les géographes. À ma connaissance, ceux des Sahraouis réfugiés en Algérie n'avaient jusqu'à maintenant jamais fait l'objet de travaux universitaires en géographie.

2. L'analyse sociospatiale, une méthode bien adaptée aux camps sahraouis

La nouvelle géographie, influencée par les progrès et les acquis des sciences sociales comme la sociologie et la psychologie, émerge en France au cours des années soixante-dix. Elle replace l'homme et la société au centre de sa recherche en utilisant l'analyse spatiale comme méthode fondamentale. De là s'affirme une géographie dite sociale dont l'objet d'étude est la société traitée selon les interrelations qu'elle entretient avec l'espace, c'est-à-dire l'ensemble de ces interrelations concentrées en un système que nous nommerons ici combinaison sociospatiale sahraouie réfugiée. Cette dernière est tout à fait exceptionnelle à plus d'un titre pour la géographie sociale telle que définie précédemment. En effet, les deux éléments principaux de la combinaison, la société et l'espace, sont nés simultanément et se sont développés corrélativement sur un temps relativement court à l'échelle de l'Histoire, à peine trente ans, et sans que d'important bouleversement ne vienne perturber l'évolution de l'un ou de l'autre. Cette combinaison, qui pour des raisons tenant à la fois de son caractère provisoire et du faible potentiel technique qui y est disponible, ne peut être étudiée que par son expression concrète, matérielle, c'est-à-dire le paysage des camps sahraouis, et par de multiples entretiens avec la population sahraouie réfugiée. Ainsi, le fait que la combinaison sahraouie réfugiée ne commence à se structurer il y a seulement trente ans sur un espace presque vierge de toute trace humaine facilite ce travail de terrain. Les mémoires sont encore relativement vives et le paysage ne répond que d'une seule stratégie d'aménagement. La faible épaisseur historique de cette combinaison compense donc partiellement le manque de données relatives à cet espace.

B. LES CAMPS, UNE PRODUCTION DE LA SOCIÉTÉ ET DE L'ESPACE

Afin d'expliquer la forme sous laquelle se présente actuellement la combinaison sociospatiale sahraouie réfugiée il peut être retenu deux grandes séries de facteurs. L'une répond du milieu physique particulièrement contraignant que présente la hamada de Tindouf et sur laquelle sont installés les camps. L'autre répond de la société sahraouie et se subdivise en deux sous-séries bien distinctes. La première correspond aux permanences de la société sahraouie traditionnelle, ou plus exactement pré-révolutionnaire, à la fois arabe, musulmane et bédouine, dans la combinaison sociospatiale d'aujourd'hui. La seconde répond du contexte contemporain : la révolution nationale (qui transforme une société dans laquelle l'identité est définie par la tribu en une société nationale où tous sont Sahraouis

et égaux les uns par rapport aux autres), la guerre et l'exil. Les quelques éléments qui suivent sont exposés (trop) brièvement et ne sont pas nuancés. Ils sont à prendre comme des généralités, des grandes tendances et ne prétendent donc pas retranscrire une situation pour le moins complexe que quelques lignes peinent à résumer.

1. Une adaptation poussée à un milieu naturel contraignant

Le milieu physique de la hamada de Tindouf est a priori très peu favorable à la sédentarisation de plus de 155 000 personnes (UNHCR, Population statistics, 2002). **Mais forts de leur expérience de grands nomades, les Sahraouis réfugiés ont su optimiser les quelques potentialités de la hamada au prix d'une adaptation parfois très poussée.** Deux exemples, pris à deux échelles extrêmes, celle de l'espace des camps dans son ensemble et celle de l'habitat, illustrent le propos. À la petite échelle, c'est-à-dire à celle de l'espace des camps, le milieu s'impose à la société par le fait que les localisations (les camps, les institutions...) sont pour la plupart situées à la verticale de nappes d'eau exploitables. Ainsi, la carte de l'espace des camps de réfugiés sahraouis coïncide presque parfaitement avec celle des ressources en eau disponibles sur la hamada de Tindouf. **À la grande échelle, les adaptations architecturales sont nombreuses. De la forme ovale ou triangulaire des bâtiments publics, limitant ainsi les accumulations de sable destructrices, à l'étroitesse des ouvertures des pièces de briques sèches préservant la fraîcheur intérieure, en passant par les seuils de porte surélevés afin que le sable n'entre pas dans les pièces, les exemples ne manquent pas.** L'influence du milieu physique est donc d'autant plus évidente que celui-ci est particulièrement contraignant.

2. Permanences de la société prérévolutionnaire

La société sahraouie réfugiée, bien que fortement imprégnée des idéaux dictés lors de la révolution sociopolitique survenue le 12 octobre 1975, n'en est pas moins influencée par un fond culturel arabo-musulman et bédouin. Cette double influence se retrouve dans l'aménagement de l'espace des camps sahraouis sans que la population n'en ait forcément conscience. D'abord, la structuration de cet espace n'est pas sans rappeler celle du Sahara caravanier du temps des grands nomades. Dans les deux cas, il s'agit d'un semis de points de sédentarisation (les oasis d'hier et les camps et institutions d'aujourd'hui) implantés dans un « océan » de « vide », interconnectés entre eux et reliés à des interfaces (cités marchandes comme Tombouctou ou Goulimine hier et Rabouni aujourd'hui) faisant le lien entre ce premier système (saharien caravanier hier et camps de réfugiés aujourd'hui) et « l'ailleurs » (les espaces sédentaires du Nord et du Sud hier et l'Algérie aujourd'hui). Par ailleurs, les permanences de la société traditionnelle au sein de la combinaison socio-spatiale sahraouie sont largement éclairées par la notion d'espace vécu. Concept fort de la géographie sociale telle que définie par A. Frémont, l'espace vécu peut être considéré très simplement comme l'espace personnel, individuel, propre à chaque homme, à chaque femme, et qui se compose de la somme des parcours banals sinon quotidiens. Mais quand pour des raisons politiques (statut de réfugié) et techniques (manque de moyens en transport individuels) la mobilité individuelle est réduite, les parcours individuels sont très proches les uns des autres, dans leurs tracés comme dans leurs intensités. Ainsi, dans le cas des Sahraouis réfugiés, il peut être distingué deux types principaux d'espace vécu. Celui des hommes s'applique à une échelle s'étendant au minimum à l'espace des camps alors que celui des femmes se réduit bien souvent au camp proprement dit, c'est-à-dire à la wilaya. Comme par le passé, ce sont les hommes qui s'occupent de la guerre, des relations diplomatiques, du commerce, etc. Et, ce sont les femmes qui s'occupent de la vie quotidienne au sein des camps. Ceux-ci sont d'ailleurs des espaces construits par et pour les femmes. Ainsi, fidèles à la dichotomie bédouine de l'espace vécu selon le sexe, les Sahraouis aujourd'hui réfugiés reproduisent une structure sociospatiale très ancienne malgré un contexte très différent. Enfin, ceux qui ont visité dernièrement les camps, et particulièrement celui de Smara, auront noté qu'au fur et à mesure que se développent les constructions en briques sèches le paysage du camp tend à ressembler à celui des medinas traditionnelles d'Afrique du Nord. Dans les deux cas, l'espace public est extrêmement réduit et se concentre au centre des habitations, le réseau des rues correspond aux intervalles laissés libres entre les constructions et n'a pas été pensé en tant que tel, les étrangers sont logés dans un bâtiment à part, etc. L'analogie est encore plus flagrante quant aux aspects architecturaux. Pour illustration, retenons simplement les propos de C. Chaline décrivant l'habitat de la medina arabo-musulmane et qui s'appliquent parfaitement au cas sahraoui réfugié : « [une] maison basse, à cour centrale, domaine privilégié de la vie familiale et notamment féminine », (CHALINE C., 1996, Les villes du monde arabe, Paris, A. Colin, p. 55).

3. Influence des préceptes révolutionnaires et impact de l'exil

Si la combinaison sociospatiale sahraouie existe, c'est parce que la société qui la compose a subi la guerre puis l'exil en un espace politiquement étranger mais dont la très faible densité en

Sahara occidental reste « la position française ». « Il ne reste à l'Espagne et à la France que le chemin de la légalité ».

14.07.2004

Visite du Premier ministre espagnol à Alger

« Le plan Baker n'est pas l'unique solution »

« La solution doit être trouvée grâce à un plan concerté qui respecte les droits de tous les partenaires ». Dans la déclaration finale, l'Algérie et l'Espagne ont réaffirmé leur attachement à une « solution juste et durable » de ce conflit « dans le cadre de la légalité internationale et des résolutions pertinentes des Nations unies, en particulier les résolutions 1495 et 1541 du conseil de sécurité qui consacrent le droit à l'autodétermination du peuple sahraoui ». Le quotidien El Mundo considère la sortie médiatique à Alger de M. Zapatero « de virage à 180 degrés dans la politique espagnole ». L'attitude du successeur de José Maria Aznar est qualifiée de déloyale à l'égard du Sahara occidental. Des centaines de personnes manifestent le 17 juillet à Ténérife, trois mille personnes à Barcelone le lendemain en faveur d'un référendum d'autodétermination au Sahara occidental.

17/18.07.2004

Lors de sa visite officielle en Algérie, la ministre française de la Défense Michèle Alliot-Marie a annoncé la conclusion dans le courant de l'automne prochain d'un accord global de coopération militaire avec l'Algérie.

20/21.07.2004

Visite du ministre marocain de l'Intérieur à Alger

À cette occasion, le ministère algérien des Affaires étrangères a rendu publique une déclaration solennelle (aps) dans laquelle il réaffirme « l'attachement de l'Algérie à la légalité africaine et internationale concernant la question du Sahara occidental ». « L'Algérie, qui nourrit le plus grand respect pour le peuple marocain frère, réaffirme que ce n'est qu'avec les autorités dirigeantes du front Polisario que la paix se fera et que la recherche d'un interlocuteur de substitution, en l'occurrence l'Algérie, ne conduit qu'à l'impasse. »

16/18.07.2004

Extrait du communiqué final du premier congrès d'Annahj Addimoucrati (la voie démocratique). « Le premier congrès affirme la nécessité de trouver une solution au problème du Sahara sur la base de la légalité internationale et le principe de l'autodétermination des peuples en empruntant la voie des négociations et les solutions pacifiques pour éviter aux peuples de la région la guerre. »

22.07.2004

L'accord de libre-échange entre les USA et le Maroc concerne le commerce et l'investissement dans le territoire du Maroc tel qu'il est reconnu internationalement, et n'inclut pas le Sahara occidental.

22.07.2004

La commission européenne a approuvé une aide humanitaire de huit millions d'euros pour les réfugiés sahraouis des quatre camps au sud de Tindouf.

30.07.2004

Campagne contre le pillage des hydrocarbures au Sahara occidental.

31.07.2004

L'Instance équité et réconciliation, mise en place par le roi du Maroc pour faire la lumière sur les années de plomb et accorder des indemnités aux victimes, a nommé il y a 3 mois à El Ayoun une commission de 3 membres, qui a rencontré les victimes sahraouies et leurs représentants.

02.08.2004

Le Secrétaire d'État aux Affaires étrangères espagnol, Bernardino León Gross, a effectué une deuxième visite de travail

en RASD. Il a souligné que son pays s'active comme « *facilitateur* » pour « *contribuer* » à solutionner ce problème dans les meilleurs délais, tout en respectant « *l'essence* » du plan Baker.

02.08.2004

Le ministre des Affaires étrangères espagnol, Miguel Angel Moratinos, invité par le ministre des Affaires étrangères marocain au festival d'Asilah, a souhaité que le conseil de sécurité accorde en octobre prochain un mandat « *étendu et général* » au nouvel envoyé personnel du secrétaire général des Nations unies pour le Sahara occidental, le Péruvien Alvaro de Soto.

03.08.2004

Dans une lettre adressée au Secrétaire général de l'ONU Kofi Annan, le président algérien Abdelaziz Bouteflika a fermement rejeté l'éventualité de voir l'Algérie jouer un rôle actif dans le règlement du conflit au Sahara occidental. Le président Bouteflika qualifie de « *procédé purement dilatoire toute tentative d'inscrire le problème du Sahara occidental dans un contexte algéro-marocain* ».

26.07.2004

Plus de 190 écrivains espagnols et plusieurs dizaines de personnalités du monde de la culture ont appelé le Président du Gouvernement espagnol, José Luis Rodríguez Zapatero, à utiliser sa voix et son prestige afin de s'engager dans le soutien de la juste cause du peuple sahraoui.

06/09.09.2004

Semaine de fraternité avec le peuple sahraoui à Alger.

29/31.07.2004

Une délégation de l'Union Nationale des Femmes Sahraouies a participé au Forum de Barcelone.

19.08.2004

Deux mois après avoir renoncé à son mandat d'Envoyé personnel James Baker s'exprime longuement sur le conflit après la projection du documentaire Sahara Marathon sur la chaîne TV américaine PBS.

30.08.2004/02.09.2004

Le président de la RASD

a entrepris un voyage en Amérique Latine.

Première étape: Venezuela / Deuxième étape: Panama / Troisième étape: Venezuela

Le 2 septembre, Mohamed Abdelaziz a été reçu par le Président de la République Bolivarienne, Hugo Chavez Frias. A l'issue de l'entretien, M. Chavez a exprimé sa « *préoccupation* » devant le refus marocain de se conformer à la légalité internationale, affirmant que son pays « *va désormais élever sa voix pour appuyer la cause sahraouie* ».

06.09.2004 Panama

Le vice-président et ministre des affaires étrangères panaméen, Samuel Lewis Navarro, a réaffirmé son soutien à « *la lutte du peuple sahraoui pour son indépendance* ».

06/14.09.2004

Tournée du Représentant spécial de l'ONU et Envoyé personnel du Secrétaire général de l'ONU pour le Sahara occidental, M. Alvaro de Soto, dans la région.

11/12.09.2004

RASD

À la veille de la visite du Représentant spécial de l'ONU, le président sahraoui a, dans une déclaration, rappelé que :

- la question du Sahara occidental est un problème de décolonisation,
- le Front Polisario veut poursuivre sa coopération avec l'ONU mais regrette le départ de Baker,
- le Maroc est responsable des blocages,
- la mission de M. Alvaro de Soto ne peut sortir du cadre défini par les résolutions 1495 et 1541 du Conseil de sécurité.

population lui a permis d'acquérir une autonomie politique étonnamment large pour des réfugiés. Mais tout d'abord, si la guerre maroco-sahraouie n'a jamais débordé sur le territoire algérien, elle n'en a pas moins influencé l'organisation de l'espace des camps. À Rabouni par exemple, les ministères sont regroupés par trois ou quatre et chaque îlot est séparé des autres par plusieurs centaines de mètres compliquant ainsi d'éventuels bombardements de l'armée marocaine. Jusqu'au cessez-le-feu de 1991, la plupart de ces bâtiments étaient même enterrés et chaque famille entretenait une cache souterraine sous sa tente. **Mais l'originalité majeure de « l'expérience » sahraouie est que cette société, loin d'adopter une attitude défaitiste ou attentiste, a très tôt pris son destin en mains. Dès qu'il se crée, en 1973, le Front Polisario prend conscience de la primauté à accorder à l'unité de la population sahraouie.** Celle-ci devient nation le 12 octobre 1975 lorsque toutes les grandes tribus d'alors se réunissent autour du jeune secrétaire général du Polisario, El-Ouali Mustapha Sayed, et proclame : « *l'Unité nationale, la fin du « temps des tribus », et la naissance du peuple sahraoui* », (CARATINI S., 2003, La république des sables, anthropologie d'une révolution, Paris, L'Harmattan, p. 31). La société sahraouie n'est donc plus tribale mais nationale et l'autorité n'est plus celle multiforme des chioukh mais celle unique du Front Polisario et bientôt, le 27 février 1976, de la République Arabe Sahraouie Démocratique (RASD). Cette rupture sociale est très tôt suivie d'une rupture spatiale, l'exil vers l'Algérie, qui par certains de ses côtés favorise la révolution sociopolitique sahraouie. En effet, arrivés en ordre dispersé, membres d'ex-tribus amies ou ennemies mélangés, les Sahraouis réfugiés doivent reconstruire leur quotidien tout en se retrouvant concentrés sur un espace relativement restreint comparé à celui d'avant l'exil. Ainsi, la mixité sociale souhaitée se réalise d'abord sur le plan spatial. De plus, les hommes étant très souvent absents du foyer conjugal et les divorces étant relativement nombreux, les femmes sont de plus en plus réticentes à emménager auprès de leurs belles-familles comme cela était traditionnellement la règle, d'autant plus qu'avec le développement des constructions en dur les déménagements deviennent difficiles. Ainsi, la patrilocalité est renversée au profit de la matrilocalité et, la mixité tribale s'en trouve renforcée. En effet, prenons pour exemple une femme de la tribu x qui vivrait auprès de sa famille et qui aurait eu un enfant avec un père de la tribu y et deux autres avec un père de la tribu z. Dans ce cas, qui n'est pas celui de tous les Sahraouis réfugiés mais qui se retrouve fréquemment, vivent dans la même cour des individus d'au moins trois tribus différentes, sans compter les enfants que d'éventuelles sœurs auraient eu avec des membres masculins d'autres tribus. Ainsi, l'exil, et plus particulièrement l'espace des camps, a favorisé l'unité de la nation sahraouie en intensifiant les relations entre les membres des ex-tribus et en accélérant la mixité tribale.

C. QUELLE DÉFINITION GÉOGRAPHIQUE DES CAMPS SAHRAOUI ?

Après en avoir déterminé les principaux facteurs constitutifs, il reste à définir la nature géographique de cette combinaison sociospatiale. Espace social de camps de réfugiés comme tant d'autres à travers le monde, elle n'en est pas moins le territoire de la RASD en exil.

1. Espace social des camps de réfugiés

Très simplement, l'espace social est une catégorie de l'espace structurée et vécue par la société. D'après le géographe R. Brunet, il répond, dans des conditions contextuelles « *normales* », de cinq fonctions : habiter, (s') approprier, produire, échanger, gérer, (BRUNET R., 2001, Le déchiffrement du monde, théorie et pratique de la géographie, Paris, Belin, pp. 11-33). Ainsi, les espaces sociaux que sont les camps de réfugiés remplissent plus ou moins bien ces cinq fonctions à cause de leur nature anormale, ce sont en effet des espaces issus des suites « *d'accidents* » de l'Histoire. La fonction d'habiter y est pleinement remplie, c'est la nature même d'un camp de réfugiés que d'accueillir et de loger les populations pour lequel il a été créé. Par contre, de par leur nature provisoire, l'appropriation y est dans tous les cas incomplète. La fonction de production y est anecdotique voire nulle ce qui entraîne une fonction d'échange presque à sens unique, de l'extérieur vers l'espace des camps et dont l'essentiel correspond au captage des flux de l'aide humanitaire, que celle-ci s'exerce à l'échelle locale, régionale ou mondiale. Enfin, la fonction de gestion est toujours entre les mains d'un triptyque associant les représentants des réfugiés et surtout les autorités du Haut-commissariat aux Réfugiés et celles du pays d'accueil. Tel est donc l'espace social de camps de réfugiés après examen de quelques exemples pris dans les exils palestiniens du Liban et de Jordanie et guatémaltèque du Mexique. **L'espace social des camps de réfugiés sahraouis reproduit pour une large part ce modèle, avec des nuances d'importance toutefois en ce qui concerne l'appropriation et la gestion.** En effet, contrairement aux autres réfugiés du monde vivant dans des camps, les Sahraouis exercent une triple appropriation sur l'espace qui leur est alloué. Elle est à la fois individuelle (le réfugié, ou plutôt la famille sahraouie s'approprie une parcelle et y

plante sa tente et/ou y construit sa maison), collective (c'est l'espace refuge de la société sahraouie) et institutionnelle (c'est l'espace provisoire d'action et de repli de l'État sahraoui en exil), tout en étant incomplète à chacun de ces trois niveaux à cause du caractère provisoire de l'occupation. De plus, cas extrêmement rare sinon unique, la RASD exilée bénéficie d'une totale autonomie politique sur la surface qui lui est allouée par l'État algérien. Ainsi, contrairement aux autres espaces de camps de réfugiés, celui des Sahraouis est sous le contrôle direct de la RASD. Le HCR et les ONG y jouent les rôles d'exécutants et de conseillers sous le contrôle de la RASD. Enfin, l'Algérie ne s'est jamais immiscée dans la gestion interne des camps et laisse toute latitude aux réfugiés. Sur le plan de sa gestion, la RASD est donc souveraine sur l'espace qu'elle occupe provisoirement au sein de l'État algérien.

2. Territoire d'un état en exil

C'est donc par ce que l'on nomme les fonctions superstructurelles de l'espace que se distingue l'espace social des camps de réfugiés sahraouis des autres camps de réfugiés. Ainsi, par cette triple appropriation et par cette fonction de gestion directement assumée par la population, l'espace social qu'est l'espace des camps sahraouis renvoie au concept de territoire. Celui-ci peut être défini comme une nouvelle dimension de l'analyse spatiale. Schématiquement, un espace devient territoire à partir du moment où il est socialisé, approprié et symbolisé. Reste donc à aborder les caractères de la symbolisation de la combinaison sociospatiale sahraouie réfugiée. L'espace n'est pas neutre, il est porteur de sens, d'autant plus s'il est reconnu comme étant territoire. La symbolisation d'un territoire vise généralement deux objectifs : en délimiter les contours et mettre en valeur les haut-lieux dans lesquels s'est scellée l'histoire nationale. Ici, seul le deuxième aspect est représenté. En effet, quel intérêt y aurait-il à bormer un territoire provisoire d'autant plus que celui-ci est vaste et entouré de « vide » ? **Ce qui est mis en valeur c'est l'organisation mise en place, la nation, et non l'espace même sur lequel vivent les réfugiés sahraouis. Ils ne sont en effet que très peu attachés à la hamada en elle-même mais bien plus à l'espace qu'ils ont construit.** La toponymie est à cet effet particulièrement éclairante. Elle trouve son inspiration dans deux sources. D'une part les dates clés de l'histoire nationale et d'autre part la toponymie du Sahara occidental. Cela traduit tout à la fois le passé, le présent et le futur. L'utilisation de noms de lieux déjà existants au Sahara occidental rappelle à chaque instant le territoire perdu mais qui est aussi celui à reprendre, rappelant ainsi aussi bien le passé que le futur. De plus, si l'espace des camps est voué au provisoire, le modèle d'organisation territoriale qui y est éprouvé doit, lui, être reproduit dans le futur Sahara occidental indépendant. **Ainsi, les quatre noms des wilayas des camps correspondent aux quatre centres urbains les plus importants du Sahara occidental. Ainsi, l'hypothèse selon laquelle les quatre préfectures de la RASD en exil préfigurent celles de l'État sahraoui indépendant est plus que plausible.** Ensuite, l'utilisation de dates clés de l'histoire nationale renvoie au présent. Un présent synonyme de lutte et de formation. En effet, si les dates rappellent trois des moments clés de la genèse de la nation sahraouie et de la lutte pour l'indépendance du Sahara occidental (12 octobre : proclamation de l'unité nationale, 27 février : création de la RASD, 9 juin : mort au combat du leader El-Ouali), **elles s'appliquent exclusivement à des lieux de formation (école des femmes et pensionnats pour collégiens), comme pour mieux rappeler ce qu'a déjà accompli la nation sahraouie et que la formation des enfants et des femmes est une priorité dans les moyens d'action mis en œuvre pour « la cause ».** Il est intéressant de noter qu'à ce propos S. Caratini parvient à des conclusions similaires, à partir des mêmes éléments mais selon une méthode d'analyse ethnologique, (CARATINI S., op. cit., pp. 87-95).

Les caractères de la symbolisation de ce territoire s'affranchissent donc totalement des caractéristiques physiques ou historiques de la portion d'espace sur laquelle sont installés les camps. Au contraire, elle renvoie à l'espace perdu/à reprendre. Cette symbolisation est caractéristique d'un territoire déraciné, d'un territoire en quelque sorte déterritorialisé puisque coupé de son essence même, le Sahara occidental, pour qui et par qui le territoire des camps est.

CONCLUSION

En somme, la combinaison sociospatiale sahraouie réfugiée est bien un espace social de camps de réfugiés. Mais plus encore, elle est aussi territoire. **Territoire d'un peuple réfugié mais aussi de la nation qui en est née et de son État.** Ainsi, c'est non seulement un peuple qui est ici réfugié mais aussi l'État qui le représente ; et la combinaison sociospatiale sahraouie réfugiée en est le territoire. Ainsi, il s'agit bien d'un État (bien que relativement peu reconnu) avec tout ce que cela comporte (constitution, présidence, ministères, administrations, législation...) mais selon les conditions propres au statut de réfugié (hyperdépendance vis-à-vis de l'aide internationale, caractère provisoire de l'installation...). **En définitive, la combinaison sociospatiale sahraouie réfugiée est le territoire d'un État réfugié, la RASD.**

14.09.2004

Des débats sur la politique du gouvernement Zapatero sur le Sahara occidental ont eu lieu dans les deux chambres parlementaires. Le Sénat a adopté une motion du Parti Populaire, qui insiste pour que le gouvernement adopte des actions en faveur d'un référendum.

Le Congrès, quant à lui, a adopté à l'unanimité de tous les groupes, y compris le PSOE, un texte consensuel qui demande au gouvernement de défendre une solution du conflit dans le cadre de l'ONU, en accord avec la légalité internationale.

15.09.2004

Le nouvel intergroupe du Parlement européen « Paix pour le peuple sahraoui » s'est constitué dans la foulée des élections de cet été. Une cinquantaine de parlementaires en font partie. L'eurodéputée Karin Scheele, socialiste autrichienne, a été appelée à la présidence du groupe et un bureau a été élu.

12/14.09.2004

Le Secrétaire des Relations extérieures du Parti Populaire (PP) espagnol, Jorge Moragas, a séjourné dans les camps de réfugiés sahraouis, « favoriser une solution négociée entre les parties dans le cadre des résolutions des Nations unies. » C'est la première fois que le PP, qui a toujours maintenu des contacts avec le Front Polisario, envoie officiellement un dirigeant dans les camps de réfugiés.

15.09.2004

Reconnaissance diplomatique - ouverture d'ambassade

L'Afrique du Sud annonce la reconnaissance officielle de la RASD dans un communiqué commun signé par la ministre sud-africaine des Affaires étrangères Dlamini-Zuma et son homologue sahraoui Ould Salek, concrétisant après plus de 8 ans la promesse faite par Nelson Mandela en 1996.

20.09.2004

Le représentant spécial du secrétaire général des Nations unies au Sahara occidental, Alvaro De Soto, a été reçu à Nouakchott par le président mauritanien Maaouya Ould Sid'Ahmed Taya.

21.09.2004

Assemblée générale de l'ONU

Lors du débat général, plusieurs orateurs ont évoqué le conflit du Sahara occidental.

Le Président algérien Abdelaziz Bouteflika a affirmé que toute tentative d'inscrire la question du Sahara occidental hors de son cadre de décolonisation « ne peut que conduire à un échec ». Bouteflika a souligné que le conflit au Sahara occidental est « un problème de décolonisation inachevée ». Il a mis l'accent sur le fait que l'Algérie « ne peut ni ne veut se substituer au peuple du Sahara occidental dans la détermination de son avenir », allusion notamment aux appels de la France pour des négociations directes entre le Maroc et l'Algérie.

Alors que la presse marocaine avait laissé entendre que le roi allait faire une nouvelle proposition pour la résolution du conflit, Mohamed VI n'a fait que répéter son discours habituel sur l'intégrité territoriale et la souveraineté nationale. Le Premier ministre espagnol s'est déclaré en faveur d'une solution politique juste et définitive du conflit du Sahara occidental, acceptée par toutes les parties et qui respecte les principes des résolutions des Nations unies. Il a appelé toutes les parties concernées à redoubler d'efforts dans le cadre du dialogue et des négociations établi par les Nations unies pour résoudre un conflit qui n'a, selon lui, que trop longtemps duré. Les représentants de la Tanzanie, de la Namibie, du Lesotho, de la Mauritanie et de la Guinée ont évoqué dans leurs interventions la nécessité de régler la question du Sahara occidental dans le cadre onusien.

22.09.2004

Rencontre Espagne-RASD

Le ministre espagnol des Affaires étrangères, Moratinos, s'est réuni en marge de l'Assemblée générale avec son homologue sahraoui Ould Salek, accompagné de l'ambassadeur sahraoui à Washington Mouloud Saïd et du représentant auprès de l'ONU Ahmed Boukhari. Moratinos, dans une déclaration à la presse, a confirmé l'appui de son gouvernement au plan Baker, soulignant cependant que « *l'Espagne a toujours parlé d'ajustements au plan Baker* ». Il a déclaré que la délégation sahraouie « *avait fait preuve d'une énorme suspicion et d'une grande préoccupation* » sur le rôle du gouvernement espagnol, mais que « *la confiance avait été rétablie* ». Le ministre espagnol a qualifié la réunion de « *très positive, très intéressante et très utile* », ajoutant que « *les Sahraouis peuvent avoir des aspirations légitimes, mais ils doivent comprendre que, comme représentants politiques espagnols, nous devons faire quelque chose.* » Moratinos a déclaré le lendemain qu'il consultait « *toutes les parties* » sur le conflit du Sahara occidental, en précisant qu'il s'était entretenu aussi avec le roi du Maroc, le secrétaire d'État adjoint américain William Burns, le président algérien et les ministres des Affaires étrangères marocain, algérien, tunisien et mauritanien. Il a précisé qu'il continuait ses efforts pour convaincre Paris, solidaire de la position marocaine, de faire un pas en direction de Madrid, proche du Front Polisario.

23.09.2004

Siégeant à Guatemala-City, le Parlement d'Amérique centrale (PARLACEN), qui regroupe Costa Rica, Belize, Guatemala, Salvador, Honduras, Nicaragua et Panama, a adopté une résolution de soutien à l'autodétermination du peuple de la RASD, exhortant les Parlements de par le monde à « *soutenir la RASD et son intégrité territoriale, ainsi que les aspirations de son peuple à la paix et au progrès* ».

27.09.2004

Espagne

Moratinos, ministre espagnol des Affaires étrangères, s'est présenté à sa demande devant la commission des Affaires étrangères du Sénat, pour expliquer la nouvelle « *politique active* » de son gouvernement. Il a déclaré que celui-ci ne trahirait pas le plan Baker. Le Conseil de sécurité devrait aussi donner au représentant spécial Alvaro de Soto un mandat élargi, pour que, à partir du plan Baker, « *se crée une dynamique de négociation que les deux parties puissent accepter, conforme au principe de libre détermination du peuple sahraoui et qui puisse être soumise à référendum* ».

23.09.2004

Un groupe d'intellectuels arabes, comprenant des intellectuels, des universitaires, des avocats, des médecins, des journalistes et des écrivains, a annoncé à Beyrouth la constitution d'un Comité de soutien au peuple sahraoui. Il veut œuvrer en faveur du droit à l'autodétermination et à l'indépendance du peuple sahraoui et sensibiliser les pays arabes aux souffrances vécues par ce peuple depuis plus de trois décennies.

30.09.2004

Lettre au premier ministre espagnol Zapatero

Un groupe de représentants du monde de la culture a remis au Palais de la Moncloa, siège du gouvernement, une nouvelle liste de signatures à la lettre remise le 19 juillet dernier par plus de 200 écrivains et artistes qui rejoignent la liste qui atteint 400 noms. À cela s'ajoute une autre lettre remise par l'Association des vétérans de l'armée espagnole d'Irni 1956-1960.

02/04.10.2004 RASD - Venezuela

Les deux pays ont signé des accords de coopération en matière d'éducation, de santé et d'aide sociale, à l'issue d'une visite

EXTRAITS DU CARNET DE BORD de Jean-Claude et Marie-Françoise Crochemore

Association un camion-citerne pour le peuple sahraoui, Le Havre

Samedi 11 avril 2004. Ma toute première impression en entrant dans Smara, ce fut d'abord ces petites maisons... avec leurs ouvertures basses servant de fenêtres, c'est un camp immense, presque à perte de vue, le calme y règne. Les femmes y sont accueillantes, souriantes. Il s'agit d'un peuple organisé et chaleureux. Des enfants sortis de nulle part viennent tout sourire vous prendre la main. **Dimanche 12 avril 2004.** Visite d'une école accueillant 700 élèves du CP au collège. Les enfants y vont par quartiers. Il y règne un silence impressionnant. Dans chaque classe, les élèves sont parfois assis à 4 pour 3 chaises, ils disposent d'un ou deux livres par rangées. Mais qu'importe, chaque enfant, visage radieux, apprend, c'est le seul moyen de s'en sortir. On y parle espagnol. La décoration des classes est très inventive. Peu de moyens, mais que de richesses ! Ces enfants, cette jeunesse, sont l'image d'un avenir que ce peuple veut meilleur. **Lundi 13 avril 2004.** Visite d'un petit marché à l'intérieur du camp de Jréfia. Petites échoppes avec, d'un côté des produits du jardin, de l'autre des tissus, des bijoux, un bric-à-brac de choses servant journellement. Peu d'argent, peu de nourriture dans les familles sahraouies, malgré l'aide humanitaire, mais le sens de l'accueil et du partage est royal. Accueil des enfants par Gouffreville : émotion très forte entre les mamans sahraouies et les familles d'accueil. Les enfants sont émerveillés de voir les familles d'accueil. Accueil repas avec le Maire de Jréfia, le Gouverneur. Soirée sous la tente en plein désert, organisation sublime. Partage avec Monsieur le Président Abdelaziz sur l'avenir du peuple sahraoui. C'est un peuple chaleureux, qui réfléchit, s'organise et qui, malgré les immenses difficultés, garde un incroyable optimisme. Écrasés sous le soleil du désert, ces hommes, ces femmes, ces jeunes, ces enfants sont debout, déterminés. Aidons-les !

À Montpellier à la Maison des Tiers-monde et de la solidarité internationale à l'initiative du Mouvement pour le Désarmement, la Paix, la Liberté, une semaine pilotée par Eva du 12 au 15 octobre consacrée au peuple sahraoui – expo photo/café – actualité/table ronde animée par Mohamed Habiballah et Ali Omar Yara.

Semaine très fructueuse qui a permis de nombreux contacts et de développer une information multiple (scouts et guides de France et AARASD).

L'Action sociale GDF/SF et UJSARIO dans les Campements sahraouis

Les Guides de France-Scoutisme Français ont organisé une exposition permanente du 14 au 17 septembre 2004 à la Maison Diocésaine, à Grenoble, sur le thème « *Une expérience de partenariat des GDF-SF et de l'Union de la Jeunesse Sahraouie* ».

Une Conférence débat a été également animée le 15 septembre 2004, dans la même enceinte. Marie-Thérèse Marchand, responsable du projet « *Partenariat GDF-SF-UJSARIO* », a donné un aperçu des conditions de vie des réfugiés et a exposé les principaux éléments de l'action sociale du GDF-SF menée dans les campements.

À Ivry et à Vitry en juin dernier, animation de deux stands aux fêtes de chacune de ces villes du Val de Marne. Le comité local redémarre. Information et thé au programme !

Quatrième Commission de décolonisation de l'Assemblée Générale des Nations unies

Comme chaque année en octobre, des pétitionnaires européens, en majorité espagnols font le déplacement à l'ONU pour pétitionner auprès de la 4^e commission. Cette année, parmi les pétitionnaires deux jeunes français ont été missionnés par l'AARASD. Doctorant et responsable associatif, ils ont manifesté leur intérêt et leur soutien à la lutte du peuple Sahraoui, pour son droit à l'autodétermination.

Bravo et merci à Julien Dedenis et à Tarik Belkhoja.

Solidarités en Algérie : Alger à l'heure de la RASD

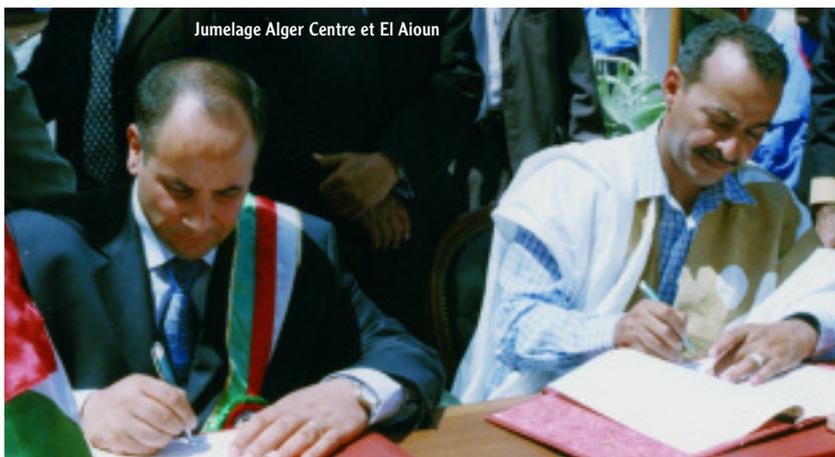
Renouvellement du jumelage Alger-Centre / El Aïoun

Cet été 2004, Alger-Centre s'est chaleureusement mise à l'heure sahraouie. Dans le cadre d'estivales Alger-Centre, avec l'appui du comité de solidarité algérien (CNASPS), un programme culturel et politique a été mis en place du 3 au 10 août 2004. La délégation sahraouie a animé des manifestations culturelles variées autour d'une grande tente traditionnelle installée près de la grande poste.



M^{me} Leïla Eттаieb ex-ministre, Le Président Abdelaziz
Le Président du Comité National Algérien M. Lamari Mahreze
M. Beïssat Mohamed Islam Ambassadeur RASD à Alger
M. Tayeb Zitouni Maire d'Alger

Des cérémonies très symboliques ont associé, dans une même ferveur, sahraouis et algériens. Dépôt d'une gerbe par le Président de la RASD place de l'Emir Abdelkader puis baptême de l'école Mohamed Sid Ibrahim Bassiri (martyr sahraoui) par exemple qui ont précédé la signature du renouvellement du jumelage Alger-El Aïoun. Plusieurs rencontres politiques, du premier ministre sahraoui avec son homologue algérien, Ahmed Ouyahya, du Président de la RASD avec le Président Bouteflika, une conférence, de nombreux interview, ont permis aux responsables algériens et sahraouis de réaffirmer principes et engagements et aux Sahraouis d'appeler tous les pays du monde à reconnaître la RASD.



Jumelage Alger Centre et El Aïoun

La semaine Amitié / solidarité et paix : sahraouis, espagnols, algériens côte à côte

Quelques semaines plus tard, une forte délégation espagnole, de plus d'une centaine de personnes, élus, responsables associatifs, personnalités culturelles, etc. emmenée par Madame Cristina Del Valle, artiste et ambassadrice de la paix auprès de l'ONU, était accueillie par le comité algérien de solidarité, présidé par Monsieur Marbèze Lamari et par plusieurs personnalités sahraouies dans le cadre d'une semaine Amitié – solidarité et paix (7-9 septembre).

Conférences, soirées festives ont ponctué ces journées, expression fort du soutien espagnol et des coopérations tissées entre l'Algérie et l'Espagne avec les Sahraouis. Les uns et les autres se sont félicités de l'engagement sans faille du Président Bouteflika.

d'une délégation sahraouie. La délégation s'est entretenue avec le président Hugo Chavez, qui, dans un discours a déclaré soutenir « avec toute notre force la lutte du peuple sahraoui pour son autodétermination et sa dignité ».

05/07.10.2004

Lors d'une visite en Afrique du Sud, le président algérien a qualifié de « geste courageux et clairvoyant » la reconnaissance de la RASD par l'Afrique du Sud. Bouteflika s'était exprimé dans le même sens lors de la visite en Algérie du président iranien, Mohamed Khatami. Il a fait de même lors de sa rencontre le 7 octobre avec le président du Nigeria, Olésegun Obasanjo.

07/08.10.2004

Visite de la Secrétaire d'État espagnole à la coopération M^{me} Pajin est venue « porteuse d'un message de soutien du peuple espagnol au peuple sahraoui ». Le Gouvernement espagnol avait annoncé fin juillet l'octroi d'une aide de 3,1 millions d'euros pour l'année 2004. Cette somme représente une augmentation de 44 % par rapport à l'aide fournie en 2003.

07.10.2004

Mesures de confiance

Les responsables du HCR se sont félicités de la coopération du Front Polisario et ont informé la délégation sahraouie que les visites reprendront bientôt et ce jusqu'à la fin de l'année 2004, en attendant l'adoption d'un nouveau programme pour l'année 2005.

13/14.10.2004

Le ministre des affaires étrangères espagnol, en visite de travail au Maroc, a été reçu à Tanger par le roi du Maroc.

L'Espagne travaille à une résolution sur le Sahara avec la France et les États-Unis. Il a insisté sur la nécessité de permettre au médiateur Alvaro de Soto de relancer le processus et de créer une dynamique qui permette d'appliquer le plan Baker.

07.10.2004

La Plate-forme « La Catalogne avec le peuple sahraoui », créée en 1997, a été réactivée pour « entreprendre des actions tendant à amener la communauté internationale à obliger le Maroc, à travers des sanctions politiques ou économiques, à permettre l'autodétermination du peuple sahraoui », a déclaré l'ancien juge anti-corruption, Carlos Jiménez Villarejo. Ce mouvement regroupe des eurodéputés, des représentants de tous les partis politiques et des syndicats, des membres du Conseil de la Jeunesse, d'ONG, d'associations d'amitié avec le peuple sahraoui.

12.10.2004

Des festivités ont marqué le 29^e anniversaire de l'unité nationale.

L'unité nationale autour de l'objectif de l'indépendance a été proclamée le 12 octobre 1975, à un moment où la puissance coloniale espagnole s'appropriait en coulisses à "vendre" le territoire par la signature des accords tripartites de Madrid et alors que Hassan II préparait la Marche Verte. Elle a signifié la fin de l'autorité des chefs tribaux, qui se sont ralliés au Front Polisario.

15.10.2004

Une centaine de représentants de plus de 40 institutions canariennes ont exprimé à Chadhmia, devant le mur de défense, leur condamnation des reports successifs du référendum. La manifestation était organisée par la FEDISSAH.



8, 9, 10 octobre 2004, la ville du Mans, comme chaque année, tient salon ! La 25^e heure, salon du livre, a braqué ses projecteurs sur les peuples nomades du désert.

Sahara Info

Bulletin de l'Association des Amis de la RASD

356, rue de Vaugirard 75015 Paris

Secrétaire générale : **Régine Villemont**

Directeur de la publication : **Francis Jacob**

Responsable de rédaction : **Régine Villemont**

Comité de rédaction : **Régine Villemont,**

Philippe Riché, Marc Hermange, Gaëlle-Anne Dolz, Ali Omar Yara, Matthieu Liégeois.

Photographes : **Ali Omar Yara, Eva Tisseyre, ML.**

Mise en page : **Matthieu Liégeois**

imprimé par **Gonfreville L'Orcher**

septembre 2004 « dépôt légal » n° 127

prix de l'abonnement : 14 euros

numéro de commission Paritaire : 1 105 G 58 229

Abonnez-vous, 4 numéros par an pour 14 €

Recevez toute l'actualité du peuple sahraoui !

Adhésion 2004 : 14 €, 22 € ou 66 €

Devenez un ami de la RASD

Envoyer vos coordonnées et votre règlement à

(pensez à séparer l'adhésion et de l'abonnement)

CCP 19 303 94 K PARIS

AARASD BP 251 75227 Paris CEDEX 05

Les débats se sont ouverts sur la question sahraouie, par l'intervention de Régine Villemont, secrétaire générale de l'Association des Amis de la République Arabe Sahraouie Démocratique. Français et Sahraouis ont animé et participé à plusieurs conférences débats et permis à un public nombreux de prendre connaissance du problème sahraoui. Ceci, par la discussion, la consultation de documents ou l'achat des nombreux livres proposés.

Par leur présence chaleureuse et motivée, de nombreux Manceaux, attachés au jumelage de leur ville avec Haouza, village des campements sahraouis, sont venus témoigner de leur solidarité. Pour la première fois en France, la poétesse sahraouie Nana Rachis a présenté son recueil de poèmes. Il est en cours de publication en français avec l'appui de l'écrivain Georges Jean. Khadija Hamdi, parlementaire et responsable de l'Union des Femmes Sahraouies, a témoigné avec brio du destin des femmes sahraouies alors que Ahmed Baba Miské et Ali Omar Yara ont invité le public à réfléchir et à s'intéresser aux cultures nomades. Le débat « *Exil et résistance* », animé par Régine Villemont, a permis à Mohammed Habiballah, représentant du Front Polisario en France, de restituer la lutte du peuple sahraoui dans le contexte de l'Afrique.

Au stand de l'Association des Amis de la RASD, une maquette carton du village d'Haouza était offerte aux enfants. Cette maquette a été éditée par l'Association Cultures et Rencontres et Sahara Info. Les éditions de l'Harmattan y étaient présentes avec, en particulier, la revue Ouest Saharien.